

Aux actionnaires :

Groupe Bikini Village inc. ("Groupe Bikini Village" ou la "Société") a réalisé une meilleure performance en 2010 comparativement à l'année dernière grâce à un contrôle efficace des coûts, une gestion dynamique des inventaires et une stratégie adaptée de commercialisation.

Au cours du quatrième trimestre de 2010, la Société a réalisé des ventes en hausse, une augmentation des marges brutes, un contrôle soutenu des dépenses directes et indirectes et une gestion stricte des inventaires. Les résultats nets de ces actions sont une augmentation de la profitabilité et une amélioration de la situation financière de la Société dans son ensemble.

De toute évidence, les corrections des trois dernières années apportées à nos contraintes et défis opérationnels se sont avérées pertinentes. Les changements apportés, la gestion efficace et le leadership mobilisant exercé par l'équipe de direction ont eu un effet positif sur la Société et permettent maintenant une attention entière et soutenue sur la performance à tous les niveaux de l'organisation.

Résultats du quatrième trimestre de 2010

Les ventes nettes pour le quatrième trimestre ont été de 13,8 millions \$ en hausse de 6,1 % comparativement aux 13 millions \$ de la période correspondante de l'année précédente. Les ventes comparables qui représentent les ventes du même nombre de boutiques d'une année à l'autre ont augmenté de 8,1 % pour la même période.

Pour le quatrième trimestre de 2010, la Société montre un BAIIA¹ de 2 millions \$ soit 14,2 % comparativement à un BAIIA¹ de 1,8 million \$ ou 13,7 % pour le quatrième trimestre de 2009.

Pour le trimestre terminé le 29 janvier 2011, notre bénéfice net était de 939 000 \$ (0,49 \$ par action*, de base et dilué), comparativement à un bénéfice net de 796 000 \$ (0,59 \$ par action*, de base et dilué) pour la même période l'année précédente.

Résultats pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011

Les ventes nettes pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011 ont été de 44,6 millions \$ comparativement à 41 millions \$ pour la période correspondante de l'année précédente soit une augmentation de 8,8 %. Les ventes comparables ont augmenté de 10,2 % par rapport à l'exercice terminé à la même date l'année précédente. L'augmentation de nos ventes en 2010 est principalement attribuable à la stratégie de gestion dynamique des inventaires qui a permis tout au cours de l'année de prioriser la vente de marchandises à prix régulier et pleinement profiter des conditions favorables de marché rencontrées à différentes périodes au cours de l'année 2010.

Pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011, la Société a réalisé un BAIIA¹ de 3 millions \$ comparativement à un BAIIA¹ de 487 000 \$ pour la même période de l'année précédente. L'augmentation de 2,5 millions \$ de notre marge d'exploitation au cours de 2010 est le résultat direct de notre stratégie qui consiste à gérer de façon stricte nos inventaires, à prioriser la vente de nos marchandises à prix régulier et à contrôler avec fermeté nos coûts, le tout ayant contribué à des marges d'exploitation plus soutenues et une meilleure contribution de nos boutiques.

Pour l'exercice terminé à cette date, le bénéfice net a totalisé 418 000 \$ (0,26 \$ par action*, de base et dilué), comparativement à une perte nette qui s'élevait à 1,5 million \$ ((1,10 \$) par action*, de base et diluée) pour la même période en 2009.

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

1) Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.

Perspectives ¹⁾

Les résultats de 2010 corroborent la pertinence de nos efforts et de notre approche. Les corrections des trois dernières années apportées à nos contraintes et défis opérationnels et structurels ainsi que l'approche de gestion prudente et disciplinée appliquée avec constance au cours de la même période nous permettent d'entamer l'année 2011 en étant plus compétitifs, confiants et enthousiastes quant au futur de notre organisation. Étant donné les résultats positifs que nos stratégies ont générés, nous demeurerons fidèles à ces dernières en portant une attention particulière à la performance de tous les niveaux de l'organisation, afin d'augmenter nos volumes d'affaires tout en générant une rentabilité accrue. Nos choix stratégiques seront :

- De continuer à prioriser le renforcement du statut de destination de nos magasins;
- De continuer notre stratégie visant à réduire la taille des boutiques. Une boutique de taille réduite renforce le statut de destination et permet le réinvestissement immédiat des économies sur les coûts fixes dans des initiatives créatrices de valeur;
- De concentrer nos relations d'affaires avec les fournisseurs détenteurs de marques qui gèrent de façon proactive la distribution de ces dernières et qui sont sans compromis quant à la valorisation et la protection de leurs marques ainsi qu'à la prolongation de la durée de vie de celles-ci;
- De sensibiliser ces mêmes détenteurs de marques à l'importance d'une distribution ciblée pour se prémunir contre les attaques de la compétition actuelle ou future provenant de groupes intégrés verticalement qui font la promotion de leur propre marque.

Groupe Bikini Village entame l'année 2011 dans une situation enviable d'inventaires et une trésorerie accrue, conséquence directe de la performance accrue de l'exercice 2010 et du succès de la notice d'offre de droits et de son placement privé concomitant.

Au cours de l'exercice 2011, nous emploierons ces avantages et cette latitude pour créer de la valeur pour nos actionnaires. Nous resterons à l'affût et continuerons de prioriser des actions de création de valeur à long terme, en créant nos propres opportunités ou en prenant avantage d'autres alternatives stratégiques pouvant se présenter.

Remerciements

Alors que nos résultats de 2010 nous ont permis de démontrer la qualité et la pertinence de nos stratégies, l'équipe de direction de la Société tient à remercier les actionnaires pour leur support et leur confiance continus même à travers les conditions économiques plus difficiles rencontrées récemment. Nous sommes aussi conscients que nos performances n'auraient pas été possibles, dans les bonnes ou moins bonnes conditions, sans le support indéfectible de nos clients, membres du conseil, employés, locateurs, fournisseurs et prêteurs.

Nous continuerons à travailler ensemble pour créer plus de valeur pour nos clients et nos actionnaires dans les années à venir.



Yves Simard, CA
Président et chef de la direction
Sainte-Julie, le 21 avril 2011

1) À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 6 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011.

(en milliers de dollars, sauf les données par action et statistiques)

	Exercices terminés le		
	29 janvier 2011	30 janvier 2010	31 janvier 2009 Retraité ²
Résultats d'exploitation			
Produits d'exploitation	44 622\$	41 022\$	40 844\$
Marge d'exploitation - BAIIA ¹	2 975	487	1 285
En % sur ventes	6,7 %	1,2 %	3,1 %
Bénéfice net (perte nette)	418	(1 477)	(440)
En % sur ventes	0,9 %	(3,6)%	(1,1)%
Bénéfice (perte) par action *			
de base	0,26	(1,10)	(0,32)
dilué(e)	0,26	(1,10)	(0,32)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation * (en milliers)			
de base	1 603	1 341	1 376
dilué	1 604	1 341	1 376
Autres statistiques			
Activités d'investissement - nettes (en milliers de \$)	1 650	1 672	3 254
Nombre de boutiques à la fin de la période	61	63	59
Nombre d'employés	515	515	510

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

1) Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.

2) Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Exercice terminé le 29 janvier 2011 (52 semaines)	Exercice terminé le 30 janvier 2010 (52 semaines)	Exercice terminé le 31 janvier 2009 Retraité ³ (52 semaines)	Exercice terminé le 2 février 2008 (52 semaines)	Exercice terminé le 3 février 2007 (53 semaines)
EXPLOITATION					
Produits d'exploitation	44 622\$	41 022\$	40 844\$	39 827\$	40 523\$
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration	41 647	40 535	39 559	37 401	38 191
Bénéfice d'exploitation - BAIIA ¹	2 975	487	1 285	2 426	2 332
Marge d'exploitation	6,7 %	1,2 %	3,1 %	6,1 %	5,8 %
Intérêts	653	766	446	125	4
Amortissement	1 614	1 590	1 385	989	771
Éléments inhabituels	-	-	-	-	448
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	290	(392)	(106)	501	(848)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux:					
Activités poursuivies	418	(1 477)	(440)	811	1 957
Activités poursuivies /ventes nettes	0,9 %	(3,6 %)	(1,1 %)	2,0 %	4,8 %
Activités abandonnées	-	-	-	478	-
Bénéfice net (perte nette)	418	(1 477)	(440)	1 289	1 957
Bénéfice net (perte nette)/ventes nettes	0,9 %	(3,6 %)	(1,1 %)	3,2 %	4,8 %
PAR ACTION *					
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux:					
Activités poursuivies	0,26	(1,10)	(0,32)	0,59	1,50
Activités abandonnées	-	-	-	0,34	-
Bénéfice net (perte nette)					
De base	0,26	(1,10)	(0,32)	0,93	1,50
Dilué(e)	0,26	(1,10)	(0,32)	0,92	1,49
Avoir des actionnaires	7,87	7,51	8,31	8,50	7,21
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice (en milliers)	1 911	1 341	1 341	1 381	1 379
Moyenne pondérée d'actions en circulation de base (en milliers)	1 603	1 341	1 376	1 381	1 303
Moyenne pondérée d'actions en circulation diluée (en milliers)	1 604	1 341	1 376	1 394	1 311
SITUATION FINANCIÈRE					
Fonds de roulement	6 950	4 742	7 587	8 174	6 597
Coefficient du fonds de roulement	2,10:1	1,74:1	2,27:1	2,61:1	2,29:1
Immobilisations et actifs incorporels	8 306	8 400	8 086	5 180	2 366
Actif total	21 548	20 012	21 664	18 449	14 505
Total du passif à long terme ²	2 039	2 888	3 699	1 420	-
Capitaux propres	12 621	10 068	11 441	11 741	9 397
Total du passif à long terme ² / capitaux propres	0,16:1	0,29:1	0,32:1	0,12:1	-
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	3,7 %	(13,7 %)	(3,8 %)	12,2 %	24,0 %
AUTRES STATISTIQUES					
Dépenses en immobilisations et actifs incorporels	1 650	1 672	3 254	3 803	649
Nombre de boutiques ouvertes, rénovées ou agrandies au cours de l'exercice	8	6	9	17	4
Nombre de boutiques en fin d'exercice	61	63	59	58	56
Superficie de vente (en pieds carrés)	93 500	98 900	94 400	92 100	86 600
Nombre d'employés	515	515	510	500	460

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

- Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.
- Excluant la portion à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles, les crédits reportés au titre des contrats de location ainsi que les impôts futurs.
- Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

Le présent rapport de gestion, arrêté en date du 21 avril 2011, porte sur les activités commerciales et les résultats financiers de Groupe Bikini Village inc. (« Groupe Bikini Village » ou la « Société ») pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011. L'information financière est en dollar canadien.

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	5
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR	5
DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	6
PERFORMANCE GLOBALE	6
À PROPOS DE GROUPE BIKINI VILLAGE	6
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	7
INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES	8
SITUATION DE TRÉSORERIE	12
SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE	13
ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	14
APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS	15
NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 29 JANVIER 2011	15
MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES	15
CONCLUSION SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION	27
CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	27
RISQUES ET INCERTITUDES	28
SITUATION FINANCIÈRE	30
ACTIONS ET OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS EN CIRCULATION	30
INFORMATION ADDITIONNELLE	31
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	31
PERSPECTIVES	32
ÉTATS FINANCIERS	33

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe Bikini Village, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, commercialise des produits de mode balnéaire tels que maillots de bain, vêtements de plage et de voyage ainsi que divers accessoires de plage par l'entremise de ses boutiques « Bikini Village » et « Océan Bikini Village ».

Vers la fin de 2009, la Société a aussi officiellement procédé à l'ouverture de sa première boutique « Lanaï », boutique de prédilection où trouver toutes les créations portant la signature des marques préférées des jeunes filles.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le BAIIA, qui se définit comme le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements, frais de réorganisation et éléments inhabituels, est une mesure utilisée dans le présent rapport de gestion mais ne devrait pas être considéré comme une mesure du rendement financier de la Société selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens). Il ne devrait pas être pris en considération hors contexte et ne peut remplacer le bénéfice net (perte nette), les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement ni toute autre donnée des états financiers présentée dans les états financiers à titre d'indicateurs du rendement financier ou des liquidités. La direction est d'avis que cette mesure constitue une information supplémentaire utile car elle fournit une indication de la rentabilité des activités avant déduction des impôts sur le bénéfice, du service de la dette et des dépenses en immobilisations. Puisque le BAIIA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR, le BAIIA, tel qu'il est présenté, ne peut être comparé à d'autres mesures semblables d'autres sociétés puisque la définition du BAIIA adoptée par la Société peut différer de celles d'autres entreprises.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document renferme des informations prospectives concernant nos activités, notre rendement financier, notre situation financière et nos projets de financement futurs. Ces informations sont fondées sur certaines hypothèses posées et analyses effectuées par nous à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs attendus, de même que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. Cependant, la question de savoir si les événements réels seront conformes à nos attentes et à nos prédictions est soumise à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, y compris les risques et incertitudes décrits sous la rubrique « Risques et incertitudes » du présent Rapport de gestion de la Société et sous la rubrique « Facteurs de risques » de la Notice annuelle courante de la Société. Par conséquent, toutes les informations prospectives que renferme le présent document sont données sous réserve de ces mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats ou les événements prévus se matérialiseront, voire, même s'ils se matérialisaient en majeure partie, qu'ils auront les incidences prévues sur notre Société.

Les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent document représentent nos attentes au 21 avril 2011 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les informations prospectives, à la suite de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, ni n'avons-nous l'intention de le faire, à moins que cela ne soit requis aux termes des lois applicables. Les lecteurs doivent considérer ces facteurs, entre autres, avec prudence et sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives de la Société.

PERFORMANCE GLOBALE

Les états financiers de la Société ont été dressés conformément aux PCGR canadiens pour l'information financière. De l'avis de la direction, tous les redressements (qui constituent des écritures de régularisation récurrentes normales) considérés comme nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière de la Société ont été pris en compte.

À PROPOS DE GROUPE BIKINI VILLAGE

Groupe Bikini Village inc., au service des Canadiens depuis près d'un quart de siècle, est l'un des chefs de file dans la vente au détail de la mode balnéaire avec un réseau de boutiques nouvellement ouvertes et rénovées qui couvre tout l'est du pays. Dans ses boutiques claires et invitantes, caractérisées par leurs salles d'essayage confortables et leur personnel attentionné, Groupe Bikini Village permet à sa clientèle, de toutes silhouettes, de choisir parmi la plus vaste sélection au Canada de maillots de bain, d'accessoires pour la plage et de vêtements pour les croisières, et ce, dans les marques les plus populaires de l'industrie. L'addition à son réseau d'une boutique Lanaï à Brossard, Québec, offre des créations de marques pour jeunes femmes. Groupe Bikini Village, dont le siège social est situé à Sainte-Julie au Québec, exploite 60 boutiques et emploie environ 500 personnes. Ses actions se transigent sur la Bourse de Toronto sous le symbole GBV. Pour de plus amples renseignements au sujet de la Société, veuillez visiter notre site Web à www.bikinivillage.com.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les ressources investies par le Groupe Bikini Village dans l'actualisation de son réseau de détail au cours des dernières années ont permis à la Société d'alléger sa structure et de renforcer son positionnement stratégique. En 2011 et subséquemment, nous continuerons à investir dans notre réseau et à chercher de nouvelles occasions d'augmenter nos ventes et d'améliorer l'expérience d'achat que nous offrons à notre clientèle.

En 2010, nous avons:

- ouvert deux nouvelles boutiques dont l'une à Waterloo, Ontario ainsi qu'à St-Sauveur au Québec;
- pris avantage de l'expiration de certains baux pour relocaliser trois boutiques au Québec et une en Ontario dans de nouveaux locaux afin d'assurer de meilleures conditions de profitabilité;
- entièrement rénové deux de nos boutiques en Ontario incluant notre boutique du Toronto Eaton Centre; et
- fermé quatre boutiques non performantes.

En date de ce rapport de gestion, notre réseau se répartit comme suit :

	Québec	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Total
Bikini Village	30	26	1	1	58
Océan Bikini Village	1				1
Lanaï	1				1
TOTAL:	32	26	1	1	60
Ouvertes ou entièrement rénovées récemment	23	15	1	1	40
En % (nouvelles ou rénovées)	72 %	58 %	100 %	100 %	67 %

L'analyse des pages subséquentes décrit les mesures que nous avons prises afin de peaufiner notre stratégie d'exploitation en réponse aux conditions changeantes du marché. Ce rapport examine également certains éléments qui ont eu une incidence sur les exercices de 2010 et de 2009 sous discussion.

Le rapport suivant est un sommaire d'informations financières choisies et des résultats comparatifs pour les périodes de trois mois et de douze mois se terminant respectivement le 29 janvier 2011 et le 30 janvier 2010.

Comme il est indiqué, certains chiffres comparatifs ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables appliquées de façon rétroactive ou reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES *(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Trois mois terminés le		Exercices terminés le		
	29 janvier 2011	30 janvier 2010	29 janvier 2011	30 janvier 2010	31 janvier 2009 Retraité ³
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	13 836	13 042	44 622	41 022	40 844
Bénéfice d'exploitation - BAIIA ¹	1 970	1 791	2 975	487	1 285
Moins:					
Intérêts	148	184	653	766	446
Amortissements	485	413	1 614	1 590	1 385
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	1 337	1 194	708	(1 869)	(546)
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	398	398	290	(392)	(106)
Bénéfice net (perte nette)	939	796	418	(1 477)	(440)
Bénéfice (perte) par action *					
de base	0,49	0,59	0,26	(1,10)	(0,32)
dilué(e)	0,49	0,59	0,26	(1,10)	(0,32)
Nombre moyen pondéré d'actions * en circulation (en milliers)					
de base	1 911	1 341	1 603	1 341	1 341
dilué	1 911	1 341	1 604	1 341	1 376
Flux de trésorerie					
D'exploitation	3 662	3 850	3 062	1 784	(506)
De financement	(300)	(283)	892	(529)	1 936
D'investissement	(444)	(174)	(1 650)	(1 672)	(3 254)
Total de l'actif	21 548	20 012	21 548	20 012	21 664
Total du passif à long terme ²	2 039	2 888	2 039	2 888	3 699

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

- Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 de ce Rapport de gestion annuel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté dans ce tableau.
- Excluant la portion à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles, les crédits reportés au titre des contrats de location ainsi que les impôts futurs.
- Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

Quatrième trimestre et exercice terminés le 29 janvier 2011 comparés aux quatrième trimestre et exercice terminés le 30 janvier 2010.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la Société pour la période de trois mois terminée le 29 janvier 2011 se sont élevés à 13,8 millions \$, en hausse de 6,1 % comparativement aux 13 millions \$ de la période de trois mois correspondante de l'année précédente. Une augmentation de 8,1 % sur les ventes comparables, qui comparent les ventes d'un même nombre de boutiques durant la même période.

Alors que les mois de novembre et décembre 2010 ont été conformes à nos attentes et comparables à 2009, notre performance pour le mois de janvier a été au delà de nos attentes et particulièrement bien par rapport à la même période en 2009.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011 totalise 44,6 millions \$, une augmentation de 8,8 % par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il était de 41 millions \$. Les ventes comparables ont augmenté de 10,2 % pour la même période. Pour les fins de ce Rapport de gestion, une « boutique comparable » est une boutique ouverte de façon continue durant l'exercice courant au complet ainsi que durant l'exercice antérieur au complet.

Tout au long de l'année 2010, la Société a opéré dans des conditions « normales » et favorables à son marché, tant au point de vue des conditions économiques que des conditions climatiques, alors qu'en 2009, les opérations de la Société avait été ralenties par des conditions météorologiques défavorables, la récession économique et le virus de la grippe H1N1. De plus, notre stratégie de gestion dynamique de nos inventaires nous a permis de prioriser la vente de nos marchandises à prix régulier et de pleinement profiter des conditions favorables de marché rencontrées à différentes périodes au cours de l'année 2010.

Marge d'exploitation BAIIA¹

Pour le quatrième trimestre de 2010, la Société montre un BAIIA¹ (tel que précédemment défini dans la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ») de 2 millions \$ soit 14,2 % comparativement à un BAIIA¹ de 1,8 million \$, soit 13,7 % pour le quatrième trimestre de 2009. L'augmentation de 179 000 \$ de la marge d'exploitation au quatrième trimestre de 2010 comparativement au quatrième trimestre de 2009 est attribuable à la hausse de la contribution marginale des ventes atténuées par l'augmentation des frais variables associés à un volume de ventes accru.

Le BAIIA¹ pour l'exercice 2010 s'est établi à 3 millions \$, ou 6,7 %, comparativement à 487 000 \$ ou 1,2 % pour l'exercice correspondant de 2009. La variance positive de 2,5 millions \$ du BAIIA¹ pour l'exercice 2010 comparativement à 2009 est attribuable majoritairement à la hausse de la contribution marginale des ventes (3,1 millions \$), résultat direct de l'augmentation du volume des ventes (2 millions \$) et de notre stratégie qui consiste à prioriser la vente de marchandises à prix régulier (1,1 million \$). Les coûts d'opération variables ont été en hausse de 0,6 million \$ en raison du volume d'affaires accru et des salaires en hausse dû à la hausse du salaire minimum au Québec et en Ontario.

Frais financiers et amortissements

Les charges de financement ont diminué pour la période de trois mois terminée le 29 janvier 2011, passant de 184 000 \$ en 2009 à 148 000 \$ en 2010. Ceci s'explique par la diminution des intérêts sur la débenture convertible attribuable aux versements en capital effectués.

1) Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 de ce Rapport de gestion annuel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.

Les frais financiers de l'exercice terminé le 29 janvier 2011 ont diminué, passant de 766 000 \$ pour l'exercice correspondant de 2009 à 653 000 \$ pour les mêmes raisons que celles ayant prévalu au cours du trimestre. Les frais financiers comprennent une dépense d'intérêts hors caisse d'un montant de 259 000 \$ (288 000 \$ en 2009) calculé sur la composante passif des débetures convertibles.

La dépense d'amortissement a augmenté de 17,4 % pour le trimestre terminé le 29 janvier 2011 à 485 000 \$, comparativement à 413 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 janvier 2010. La Société a pris la décision d'accélérer l'amortissement d'une de ses boutiques Océan Bikini Village qui a été fermée en février 2011, afin de refléter sa nouvelle durée de vie utile.

Pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011, l'amortissement était stable à 1,6 million \$ soit le même niveau que pour l'exercice 2009.

Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices

Pour le trimestre terminé le 29 janvier 2011, la Société a enregistré un bénéfice avant impôts sur les bénéfices de 1,3 million \$, comparativement à 1,2 million \$ pour la même période l'année précédente.

Le bénéfice avant impôts sur les bénéfices de la Société a augmenté de 143 000 \$, en raison de l'amélioration de la contribution des ventes, partiellement compensée par l'augmentation des frais variables en résultant, ainsi que l'augmentation de la charge d'amortissement et la diminution des intérêts tel que discuté précédemment.

Pour l'exercice terminé à la même date, la Société a enregistré un bénéfice avant impôts sur les bénéfices de 708 000 \$, comparativement à une perte avant impôts sur les bénéfices de 1,9 million \$ pour la même période de 2009.

Le bénéfice avant impôts sur les bénéfices pour l'exercice 2010 a augmenté de 2,6 millions \$, suite à l'amélioration de la contribution marginale des ventes. Il faut noter que l'augmentation des frais variables a été contrebalancée par la gestion stricte des coûts directs et administratifs ainsi que la diminution de la charge d'intérêts.

Impôts sur les bénéfices

La Société a enregistré une charge d'impôts sur les bénéfices de 398 000 \$ au cours du quatrième trimestre de 2010, soit un taux d'imposition de 29,8 %, comparativement à une charge d'impôts sur les bénéfices de 398 000 \$ ou 33,3 % au cours de la période correspondante de 2009.

La Société a enregistré une charge d'impôts sur les bénéfices de 290 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 29 janvier 2011, soit un taux d'imposition de 41 % comparativement à un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 392 000 \$ ou un taux de 21 % enregistré au cours de l'exercice précédent. L'écart dans les taux d'imposition est dû majoritairement à la proportion entre le montant des charges non déductibles fiscalement et le bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices.

Bénéfice net (perte nette)

Pour le trimestre terminé le 29 janvier 2011, le bénéfice net est de 939 000 \$ (0,49 \$ par action*, de base et dilué), comparativement à un bénéfice net de 796 000 \$ (0,59 \$ par action*, de base et dilué), pour la même période l'année précédente.

Le calcul des montants par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 1 910 597 (1 911 323 sur une base diluée) pour le trimestre terminé le 29 janvier 2011 et sur une

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

moyenne pondérée d'actions en circulation de 1 341 425 pour le trimestre terminé le 30 janvier 2010. L'écart dans le nombre étant dû à l'offre de droits et au placement privé concomitant ayant eu lieu en août 2010.

Pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011, le bénéfice net est de 418 000 \$ (0,26 \$ par action*, de base et dilué), comparativement à une perte nette de 1,5 million \$ ((1,10 \$) par action*, de base et diluée) pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010. L'écart de 1,9 million \$ du bénéfice net s'explique par l'augmentation de 2,6 millions \$ du bénéfice avant impôt sur les bénéfices diminué d'une charge d'impôts sur les bénéfices plus élevée, soit 682 000 \$ tel qu'expliqué précédemment.

Le calcul des montants par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 1 603 182 (1 604 088 sur une base diluée) pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011 et sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 1 341 425 pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010. L'écart dans le nombre étant dû à l'offre de droits et au placement privé concomitant ayant eu lieu en août 2010.

Exercice terminé le 30 janvier 2010 comparé à l'exercice terminé le 31 janvier 2009

Le chiffre d'affaires de Groupe Bikini Village a été de 41 millions \$ au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, soit une augmentation de 0,4 % comparativement à l'année précédente où le chiffre d'affaires s'élevait à 40,8 millions \$. Les ventes comparables de l'exercice 2009 ont diminué de 4 % par rapport à l'exercice de 2008.

Le BAIIA¹ pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010 s'est établi à 487,000 \$, soit 1,2 %, en regard de 1,3 million \$, soit 3,1 %, lors de l'exercice retraité terminé le 31 janvier 2009. La diminution de 798 000 \$ de la marge d'exploitation est attribuable à une combinaison de facteurs incluant le ralentissement général des deux premiers trimestres de 2009 et à la hausse des coûts d'opérations, causée par l'augmentation des dépenses de loyer découlant de l'accroissement du nombre de boutiques en opérations, de l'augmentation des loyers des boutiques existantes et par l'augmentation des salaires liée principalement à l'augmentation du salaire minimum au Québec et en Ontario.

Les frais financiers de l'exercice 2009 ont augmenté à 766 000 \$ comparativement à 446 000 \$ pour l'exercice correspondant de 2008, en raison des intérêts à verser sur le financement supplémentaire de 2 millions \$ reçu à la fin d'octobre 2008 ainsi que des intérêts relatifs aux obligations découlant de contrats de location acquisition et de la réduction des revenus d'intérêts.

Pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010, la dépense d'amortissement a augmenté de 14,8 %, passant de 1,4 million \$ en 2008 à 1,6 million \$ en 2009. Cette augmentation est le résultat d'investissements soutenus dans notre réseau de boutiques, dans nos systèmes d'informations et notre centre de distribution au cours des trois dernières années.

Pour l'exercice 2009, la Société a enregistré une perte avant impôts sur les bénéfices de 1,9 million \$, comparativement à une perte avant impôts sur les bénéfices de 546 000 \$ pour la même période retraitée de 2008.

La Société a enregistré un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 392 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, soit un taux d'imposition de 21 % comparativement à un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 106 000 \$ ou un taux de 19,4 % enregistré au cours de l'exercice précédent retraité.

Pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010, la perte nette est de 1,5 million \$ ((1,10 \$) par action*, de base et diluée), comparativement à une perte nette de 440 000 \$ ((0,32 \$) par action*, de base et diluée) pour l'exercice 2008.

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

1) Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 de ce Rapport de gestion annuel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 8 de ce présent rapport.

Pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont augmenté de 2,3 millions \$ par rapport à ceux générés pour la même période retraitée de l'exercice précédent. L'incidence positive sur nos flux de trésorerie de notre gestion rigoureuse et conservatrice de nos inventaires, élément central de notre stratégie de 2009 adaptée pour tenir compte des réalités du marché a largement excédé l'incidence négative de la perte nette de l'exercice 2009.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a remboursé 231 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition ainsi que 525 000 \$ sur les débetures convertibles. De plus, au cours de l'exercice 2009, la Société a également reçu 227 000 \$ d'avantages incitatifs relatifs à des baux. Un total de 529 000 \$ a ainsi été utilisé aux activités de financement. Pour la période correspondante de 2008, la Société a remboursé 42 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition, a utilisé 230 000 \$ au rachat de ses propres actions pour annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, a reçu 208 000 \$ d'avantages incitatifs relatifs à des baux et a généré 2 millions \$ de financement provenant de l'émission de débetures convertibles non garanties pour un total de 1,9 million \$ net.

Pour l'exercice 2009, les activités d'investissement de la Société totalisaient 1,7 million \$ comparativement à 3,3 millions \$ en 2008. Au cours de l'exercice 2009, en plus de finaliser des investissements dans son centre de distribution, la Société a procédé à la rénovation de deux boutiques et à la construction de quatre nouvelles boutiques. Au cours de 2008, la Société a rénové cinq boutiques, ouvert quatre nouvelles boutiques, remplacé l'ensemble de ses systèmes marchands et financiers et a investi dans des améliorations locatives à son nouveau siège social ainsi que son centre de distribution.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Au cours de la période de trois mois terminée le 29 janvier 2011, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont diminué de 188 000 \$, par rapport à la même période l'an dernier (passant de flux générés de 3,9 millions \$ à 3,7 millions \$).

Pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont augmenté de 1,3 million \$ par rapport à ceux générés pour l'exercice précédent, (passant de 1,8 million \$ générés en 2009, à 3,1 millions \$). Cette augmentation découle de plusieurs éléments dont :

- l'écart positif totalisant 1,9 million \$ entre le bénéfice net de 2010 et la perte nette de 2009;
- la diminution des actifs d'impôts futurs de 678 000 \$ principalement reliée à la diminution des pertes fiscales reportables;

L'incidence de ces derniers étant modérée par:

- l'encaissement en 2009 des impôts sur le revenu à recevoir de 266 000 \$ comparativement à 4 000 \$ en 2010;
- la diminution stratégique des stocks en 2009 pour un écart net de 1,2 million \$ comparé à 2010.

Activités de financement

Au cours du quatrième trimestre de 2010, la Société a remboursé 74 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition et de son prêt à terme ainsi que 225 000 \$ sur les débetures convertibles pour un total de 299 000 \$. Pour la période correspondante de 2009, la Société a remboursé 58 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition ainsi que 225 000 \$ sur les débetures convertibles pour un total de 283 000 \$.

Au cours de l'exercice 2010, la Société a obtenu un prêt à terme de 75 000 \$ pour des aménagements à son centre de distribution, et a par ailleurs remboursé 278 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition et de son prêt à terme ainsi que 900 000 \$ sur les débetures convertibles. Au cours de l'exercice, la Société a aussi procédé à une offre de droits ainsi qu'un placement privé concomitant ayant généré des entrées de 2 millions \$ nettes des frais. Au total, 892 000 \$ ont été générés au cours de l'exercice de 2010. Pour la période correspondante de 2009, la Société a remboursé 231 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition ainsi que 525 000 \$ sur les débetures convertibles. De plus, au cours l'exercice 2009, la Société a également reçu 227 000 \$ d'avantages incitatifs relatifs à des baux. Un total de 529 000 \$ a ainsi été utilisé en 2009 par les activités de financement.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement se sont chiffrées à 444 000 \$ au cours du quatrième trimestre de 2010, comparativement à 174 000 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Au quatrième trimestre de 2010, une nouvelle boutique a été construite ainsi que la finalisation de la relocalisation d'une boutique dans un nouveau local en Ontario alors qu'au quatrième trimestre de 2009, des travaux d'aménagement étaient en cours pour une boutique. Le financement obtenu en août 2010, tel que discuté ci-haut à la rubrique " Activités de financement", a été utilisé pour supporter ces activités d'investissement.

Pour l'exercice 2010, les activités d'investissement de la Société totalisaient 1,7 million \$ identique au 1,7 million \$ investi en 2009. Au cours de 2010, deux nouvelles boutiques ont été construites l'une en Ontario et l'une au Québec, trois boutiques au Québec et une boutique en Ontario ont été relocalisées dans de nouveaux locaux, deux boutiques en Ontario ont été rénovées, et finalement, des aménagements supplémentaires au centre de distribution ont été complétés. Au cours de l'exercice 2009, en plus de finaliser des investissements dans son centre de distribution, la Société a procédé à la rénovation de deux boutiques et à la construction de quatre nouvelles boutiques. Les activités d'investissement du troisième et quatrième trimestre de 2010 ont été financées par le biais du financement obtenu en août 2010.

SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE ¹⁾

Au 29 janvier 2011, la Société avait une trésorerie disponible de 6,2 millions \$ et disposait d'une facilité de crédit sur demande pouvant atteindre un montant maximum de 1,5 million \$ renouvelable annuellement et dont aucune somme n'était utilisée à cette date. Cette facilité de crédit se compose de deux segments: un premier segment de 1,5 million \$ est disponible en tout temps et, si nécessaire, une augmentation saisonnière de 1,5 million \$ est également disponible du 15 septembre au 15 décembre pour un total de 3 millions \$. Le montant disponible est limité à une formule tenant compte des actifs de la Société, moins les réserves spécifiques et les créances prioritaires. Au 29 janvier 2011, le montant disponible en fonction de la formule de margination était de 1,4 million \$. Lors de l'exercice 2010, dans le cours normal des activités de l'entreprise, la Société a émis des lettres de crédit et des lettres de garantie de bonne exécution en diminution de cette facilité, représentant 162 000 \$, venant à échéance en août 2011. Cette facilité est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les stocks, les créances et les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3,95 % (3,0 % en 2009). Lors du renouvellement annuel en avril 2011, cette facilité de crédit a été bonifiée et portera intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50% (3,95% en 2010). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive concernant le respect d'un ratio financier. Au 29 janvier 2011, la Société était en conformité avec la clause restrictive applicable en vertu de cette facilité de crédit.

La marge de manœuvre actuelle et les flux de trésorerie prospectifs provenant de l'exploitation seront les principales sources de financement pour les besoins du fonds de roulement, les remboursements de la dette à long terme et des débetures convertibles. Le financement supplémentaire obtenu en août 2010 par le biais d'une offre de droits et du placement privé

1) À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 6 de ce Rapport de gestion annuel.

concomitant a servi à rénover quatre boutiques au troisième trimestre de 2010, à construire une boutique au Québec au quatrième trimestre, et servira à financer, outre les besoins généraux du fonds de roulement si nécessaire, les besoins prospectifs reliés aux dépenses en capital.

Notre facilité de crédit existante et notre situation de trésorerie améliorée suite à notre performance des derniers trimestres ainsi que le succès de l'offre de droits et du placement privé donneront à Groupe Bikini Village une plus grande flexibilité dans l'avenir.

Obligations contractuelles

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sur la dette à long terme et la composante passif des débetures convertibles sont comme suit (en milliers de dollars) :

2012	2013	2014	2015
1 236 \$	1 266 \$	940 \$	302 \$

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux à long terme. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculés sur un pourcentage des ventes brutes avec des options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

2012	2013	2014	2015	2016	Subséquemment
5 064 \$	4 424 \$	3 016 \$	2 133 \$	1 240 \$	1 592 \$

De plus, en date du 29 janvier 2011, les obligations d'achat de marchandises qui sont irrévocables et exécutoires pour la Société (tous à l'intérieur de l'année courante) se chiffraient à 9,3 millions \$.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers selon les PCGR canadiens exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir un effet sur les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers. Elles peuvent également influencer sur les montants des revenus et des dépenses de l'exercice qui sont présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. La Société fonde ses estimations sur des données historiques de même que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances. Les principales conventions comptables de la Société sont présentées à la note 2 des «Notes complémentaires aux états financiers», et les estimations comptables critiques inhérentes à ces conventions comptables sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif pouvant être obtenu dans le cours normal des activités moins les coûts estimatifs nécessaires pour conclure la vente. Une provision au titre de la freinte et de la désuétude des stocks est calculée en fonction des résultats passés. Étant donné que les stocks et le coût des marchandises vendues constituent des éléments importants des états financiers, toute variation des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Rémunération à base d'actions

Une charge de rémunération est constatée pour toutes les attributions d'options d'achat d'actions.

Elle est calculée selon la méthode fondée sur la juste valeur à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes. Pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions, la Société utilise des hypothèses concernant le taux d'intérêt sans risque, la durée prévue, la volatilité prévue et le taux de dividende prévu. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait affecter la charge de rémunération à l'état des résultats.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donnerait lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont évalués d'après l'estimation de la direction des taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Ainsi, l'établissement de la charge d'impôts et des impôts futurs exige l'utilisation d'estimations, d'hypothèses et l'application du jugement qui, utilisés différemment, pourraient générer des valeurs comptables différentes pour les impôts futurs au bilan et ainsi affecter la charge d'impôts à l'état des résultats.

Débtures convertibles

La Société présente séparément au bilan la composante passif et la composante capitaux propres des débtures convertibles. La composante capitaux propres des débtures convertibles est évaluée au moyen d'un modèle d'évaluation d'options. La résultante est une valeur attribuée à la composante passif de la débenture convertible moindre que le montant du capital dû à l'échéance. Ainsi, les estimations effectuées pour déterminer la juste valeur de l'option de conversion incluse dans les débtures convertibles pourraient avoir une incidence sur la charge d'intérêts de la période constatée dans les états financiers si celle-ci était inadéquate.

Autres estimations

La Société a fait certaines autres estimations qui, même si elles n'exigent pas le même degré de jugement que les estimations décrites ci-dessus, sont importantes pour la compréhension des états financiers de la Société. Ces estimations ont trait à l'estimation de la durée de vie utile aux fins de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, l'évaluation de la recouvrabilité des actifs à long terme, à l'établissement des provisions liées aux obligations de mises hors services et de certaines charges à payer. La direction évalue sur une base continue ses estimations et ses jugements dans ces domaines en fonction de ses principaux résultats historiques et d'autres facteurs pertinents. Les estimations de la direction en date des états financiers reflètent son meilleur jugement compte tenu de tous les faits et circonstances connus. Ainsi, ces estimations pourraient devoir être ajustées dans l'avenir, à mesure que d'autres faits seront connus ou que les circonstances changeront.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de la Société ont été approuvés par son conseil d'administration, sur recommandation de son comité d'audit, avant leur diffusion.

NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 29 JANVIER 2011

Au cours de l'exercice terminé le 29 janvier 2011, la Société a suivi les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles des états financiers de l'exercice précédent.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Adoption des normes internationales d'information financière au Canada

Le Conseil des normes du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation d'information du public seront tenues d'utiliser les Normes internationales d'information financière

(«IFRS» International Financial Reporting Standards). Les IFRS remplaceront les principes comptables généralement reconnus au Canada (les «PCGR») existants pour ces entreprises. Les nouvelles normes s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, les états financiers de la Société qui ont été émis pour l'exercice 2010 sont les derniers préparés conformément aux PCGR. Dès le premier trimestre de 2011, les états financiers de la Société seront préparés conformément aux IFRS en vigueur en 2011, et les chiffres correspondants de 2010 et le bilan d'ouverture au 31 janvier 2010 (la «Date de transition») seront retraités de sorte que leur présentation soit conforme aux IFRS. Des rapprochements entre les PCGR et les IFRS seront également présentés conformément à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*.

La Société a planifié le basculement des PCGR actuels vers les IFRS, premièrement en mettant en place une ressource professionnelle qui se rapporte formellement au contrôleur et qui a été désignée pour gérer la transition aux IFRS. Un plan d'exécution a par la suite été établi. Le plan d'exécution du projet de basculement aux IFRS de Groupe Bikini Village comporte quatre étapes soit: l'évaluation préliminaire, l'évaluation détaillée, la conception et la mise en oeuvre.

La Société a terminé l'étape d'évaluation préliminaire dans le cadre de laquelle les différences majeures entre les PCGR actuels et les IFRS ont été étudiées et les exemptions prévues à IFRS 1 relativement au passage aux IFRS ont fait l'objet d'une première évaluation. Lors de cette évaluation préliminaire, les normes IFRS pertinentes pour la Société ainsi que les exemptions facultatives qui sont possibles pour le basculement aux IFRS ont été identifiées. De plus, les différences importantes entre les IFRS et les PCGR ont été établies afin de cibler les priorités pour fins d'évaluation détaillée.

La Société a terminé l'étape d'évaluation détaillée dans le cadre de laquelle une analyse complète de l'incidence des différences entre les deux référentiels relevées lors de l'évaluation préliminaire a été effectuée.

Groupe Bikini Village a évalué que les incidences de l'application des IFRS sur ses processus d'affaires et ses systèmes financiers ne seront pas significatives. La transition aux IFRS n'aura pas de répercussion importante sur les contrôles internes de la Société. Les différences attribuables aux IFRS entraîneront des changements de présentation et de processus devant permettre la communication d'informations plus détaillées dans les notes afférentes aux états financiers.

Toutefois, il n'en résultera pas de nombreuses différences pour les traitements comptables utilisés par la Société. Les contrôles et procédures de communication de l'information changeront en raison de la transition aux IFRS, mais là aussi les répercussions sont minimes.

La Société a terminé la troisième phase, soit la conception, dans laquelle elle a conçu et élaboré des solutions détaillées visant à traiter les différences repérées lors des deux étapes précédentes.

Finalement, l'étape de la mise en oeuvre, dans laquelle Groupe Bikini Village a apporté les modifications jugées nécessaires à ses processus d'affaires, à ses systèmes financiers, à ses conventions comptables, à ses contrôles de communication de l'information et à son contrôle interne à l'égard de l'information financière est globalement terminée. Cependant, des modifications et/ou des améliorations pourront être apportées lors du premier trimestre de 2011 en IFRS.

D'autre part, la Société n'entrevoit aucune incidence en ce qui a trait aux clauses se rapportant aux PCGR contenues dans son entente aux termes de sa facilité de crédit.

La Société s'est assurée que le personnel impliqué dans le processus de basculement aux IFRS a reçu toute la formation nécessaire. Le comité d'audit reçoit trimestriellement de la direction le suivi du plan de basculement.

Nous continuons de surveiller et d'évaluer les conséquences des différences changeantes entre les PCGR et les IFRS, l'International Accounting Standards Board (l'«IASB») étant censé continuer à publier de nouvelles normes comptables pendant la période de transition. La plupart des

ajustements requis en raison du passage aux IFRS seront apportés de manière rétrospective aux soldes d'ouverture du déficit à la date du premier bilan comparatif présenté selon les normes applicables à cette date.

Exemptions relatives à la première adoption

Lors de la transition, l'IFRS 1 autorise certaines exemptions à l'application rétrospective. La Société a appliqué les exceptions obligatoires et a effectué des choix à l'égard de certaines exemptions facultatives, lesquels sont présentés dans le tableau suivant :

Exemptions facultatives	Conclusions
Paiement fondé sur des actions	L'exemption nous permet de ne pas appliquer la norme aux instruments de capitaux propres dont les droits sont acquis avant la date de transition aux IFRS. * Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption lorsqu'il était possible. Ainsi, il n'y aura aucune incidence sur les options d'achat d'actions qui ont été acquises avant la date de transition aux IFRS.
Instruments financiers composés	À la date de transition aux IFRS, un nouvel adoptant n'est pas tenu de distinguer la composante passif et la composante capitaux propres, si la composante passif est éteinte à la date de transition aux IFRS. * Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption lorsqu'il était possible.
Passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût d'une immobilisation corporelle	L'exemption nous permet d'évaluer le passif à la date de transition aux IFRS selon IAS 37. * Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption.

Les autres exemptions facultatives ne s'appliquent que de façon limitée ou ne s'appliquent aucunement à la Société.

Exception à l'application rétrospective des autres IFRS

La Société a appliqué l'exception à l'application rétroactive des autres IFRS sur les estimations, les autres exceptions d'IFRS 1 ne s'appliquant pas à la Société. Ainsi, les estimations sous les IFRS au 31 janvier 2010 sont cohérentes avec celles faites pour la même date sous les PCGR, compte tenu des ajustements pour refléter toutes différences entre les méthodes comptables.

Sommaire des principales différences comptables

Outres les exemptions et les exceptions décrites ci-dessus, les rubriques qui suivent font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures conformes aux PCGR et les nouvelles méthodes comptables conformes aux IFRS que la Société doit appliquer pour son exercice 2011. Seules les différences qui ont une incidence sur la Société sont décrites ci-dessous. Ce qui suit n'est pas un résumé complet de toutes les différences entre les PCGR et les IFRS. Les incidences sur la Société sont expliquées dans les rubriques ci-dessous et chacune d'elles fait référence à la lettre correspondante dans le bilan d'ouverture et le rapprochement des capitaux propres présentés ci-après.

Bilan d'ouverture au 31 janvier 2010

(en milliers de dollars canadiens)

Libellé selon les PCGR	Solde selon les PCGR	Note	Reclassements découlant des IFRS	Ajustements découlant des IFRS	Solde selon les IFRS	Libellé selon les IFRS
	\$		\$	\$	\$	
Actif						Actif
<i>Actif à court terme</i>						<i>Actif courant</i>
Encaisse	3 929		-	-	3 929	Encaisse
Débiteurs	167		-	-	167	Débiteurs
Impôts sur les bénéfices	4		-	-	4	Impôts sur les bénéfices
Stocks	6 223		-	-	6 223	Stocks
Charges payées d'avance	580		-	-	580	Charges payées d'avance
Impôts futurs	266	<i>g</i>	(266)	-	-	
Actif à court terme	11 169		(266)	-	10 903	Actif courant
<i>Actif à long terme</i>						<i>Actif non courant</i>
Immobilisations	7 903	<i>a-b-c</i>	-	(563)	7 340	Immobilisations corporelles
Actifs incorporels	497		-	-	497	Immobilisations incorporelles
Impôts futurs	443	<i>f-g</i>	266	(293)	416	Impôts différés
Actif à long terme	8 843		266	(856)	8 253	Actif non courant
Total actif	20 012		-	(856)	19 156	Total actif
Passif						Passif
<i>Passif à court terme</i>						<i>Passif courant</i>
Créditeurs et charges à payer	5 268	<i>g</i>	(247)		5 021	Fournisseurs et autres créiteurs
	-	<i>b-g</i>	164	(121)	43	Provisions
Portion à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles	1 159		-		1 159	Partie courante de la dette à long terme et des débetures convertibles
Passif à court terme	6 427		(83)	(121)	6 223	Passif courant
<i>Passif à long terme</i>						<i>Passif non courant</i>
Crédits reportés au titre des contrats de location	629	<i>g</i>	83	-	712	Crédits reportés au titre des contrats de location
	-	<i>b-g</i>	-	88	88	Provisions
Dette à long terme	528		-	-	528	Dette à long terme
Composante passif des débetures convertibles	2 360	<i>d</i>	-	(980)	1 380	Composante passif des débetures convertibles
Passif à long terme	3 517		83	(892)	2 708	Passif non courant
Total passif	9 944		-	(1 013)	8 931	Total passif
Capitaux propres						Capitaux propres
Capital-actions	27 702		-	-	27 702	Capital social
Composante capitaux propres des débetures convertibles	1 137	<i>d</i>	(133)	522	1 526	Composante capitaux propres des débetures convertibles
Surplus d'apport	2 351	<i>d-e</i>	(1 356)	151	1 146	Surplus d'apport
Déficit	(21 122)	<i>e</i>	1 489	(516)	(20 149)	Déficit
Total capitaux propres	10 068		-	157	10 225	Total capitaux propres
Total passif et capitaux propres	20 012		-	(856)	19 156	Total passif et capitaux propres

Rapprochement des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 janvier 2010
		\$
Capitaux propres selon les PCGR		10 068
Différences entre les PCGR et les IFRS augmentant (diminuant) les capitaux propres publiés :		
Immobilisations corporelles - coûts directs initiaux des contrats de location	a	2
Immobilisations corporelles - coûts de démantèlement et de remise en état de site	b	18
Immobilisations corporelles - diminution dû à la dépréciation	c	(583)
Provision relative aux coûts de démantèlement et de remise en état de site	b	33
Déventures convertibles	d	980
Rémunération fondée sur des actions	e	-
Impôt différé	f	(293)
Sous-total de l'incidence des IFRS		157
Capitaux propres selon les IFRS		10 225

a. Contrats de location

PCGR - Les frais initiaux directs du preneur sont imputés aux résultats.

IFRS - Les coûts directs initiaux du preneur sont ajoutés à la somme comptabilisée au titre d'actif. Ainsi, au début de la durée du bail, l'actif et le passif sont comptabilisés dans le bilan à montants égaux, exception faite des coûts directs initiaux du preneur.

Incidence - À la date de transition, l'incidence de la comptabilisation des coûts directs amortis aux biens loués s'élève à 2 000 \$ sur les immobilisations corporelles et sur le déficit.

b. Coûts de démantèlement et de remise en état de site

PCGR - Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées à la juste valeur, compte tenu des hypothèses du marché. Les taux d'actualisation qui s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont fondés sur le taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit. Des ajustements sont apportés aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour tenir compte des changements relatifs à l'échéancier ou au montant des flux de trésorerie ainsi que du passage du temps. Toutefois, les modifications apportées au seul taux d'actualisation n'entraînent pas la réévaluation de la provision. Les changements d'estimations qui font diminuer le passif sont actualisés selon le taux d'actualisation appliqué au moment de la comptabilisation initiale du passif, tandis que, comme dans le cas des IFRS, lorsque des changements d'estimations font augmenter le passif, le passif supplémentaire est actualisé selon le taux d'actualisation en vigueur. Lorsque des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées, un ajustement correspondant est toujours apporté au coût de l'actif connexe.

IFRS - Les provisions pour coûts de démantèlement sont évaluées selon la meilleure estimation que la direction a faite des dépenses à engager. Les taux d'actualisation qui sont appliqués devraient tenir compte des risques spécifiques à la provision pour coûts de démantèlement. Les ajustements des provisions pour coûts de démantèlement sont effectués pour chaque période, afin de tenir compte des changements relatifs au calendrier ou au montant des flux de trésorerie, des variations du taux d'actualisation ainsi que du passage du temps.

En application de la norme IAS 16, le coût de l'actif doit comprendre, lors de sa comptabilisation initiale, l'estimation des coûts de démantèlement et de remise en état de site dès lors qu'il existe à la date d'entrée une obligation actuelle, légale ou implicite de démanteler ou de restaurer le site, une provision est constatée en contrepartie de l'«actif» de démantèlement.

En application de l'exemption IFRS 1 retenue, la Société n'a pas retraité rétrospectivement selon IFRIC 1 «*Variations des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires*» les variations de provisions pour démantèlement et restauration de sites intervenues avant la date de transition. En application de cette exemption, la Société a :

- ✓ évalué la provision à la date de transition conformément à la norme IAS 37, c'est-à-dire en tenant compte des hypothèses de flux de trésorerie et de taux d'actualisation courant à cette date;
- ✓ estimé le montant qui aurait été inclus dans le coût de l'actif correspondant lorsque le passif a pris naissance, en actualisant le passif à cette date utilisant la meilleure estimation du taux d'actualisation historique ajusté au titre du risque qui se serait appliqué à ce passif dans l'intervalle; et
- ✓ calculé l'amortissement cumulé de l'actif de manière rétrospective sur la base de l'estimation actuelle de la durée d'utilité de l'actif, en appliquant la méthode d'amortissement adoptée par l'entité selon les IFRS.

Incidence – Suite à cette réévaluation des coûts de démantèlement et de remise en état de site à la date de transition, les effets positifs sur les immobilisations corporelles s'élève à 18 000 \$ tandis que sur les provisions à 33 000 \$ (soit une augmentation de la portion non courante des provisions de 88 000 \$ et une diminution de la portion courante des provisions de 121 000 \$). Ainsi, l'incidence sur le déficit est de 51 000 \$.

c. Dépréciation

PCGR – Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Ce test comporte deux étapes. La première étape du test de recouvrabilité consiste à comparer la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs aux flux de trésorerie prévue non actualisés devant être générés par cet actif ou ce groupe d'actifs. Si on ne peut recouvrer la valeur comptable d'un actif, la perte de valeur est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau du groupe d'actifs ou d'une unité d'exploitation, soit le plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs.

IFRS – Les actifs sont soumis à un test de dépréciation en une seule étape au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie («UGT») distincte. La perte de valeur est égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus devant être générés par l'actif ou l'UGT.

Un test de dépréciation doit être exécuté si un indicateur de dépréciation est présent. Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, soit le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Incidence – Suite au test de dépréciation selon les exigences des IFRS, les immobilisations corporelles de certaines boutiques ont dû être dépréciées de 583 000 \$, ce qui a pour effet d'augmenter le déficit à la date de transition.

Dans le futur, cette dépréciation aura comme incidence de réduire la charge d'amortissement à l'état des résultats.

d. Débentures convertibles

PCGR – Les méthodes d'évaluation permises pour la séparation des éléments des instruments

financiers hybrides sont: 1) attribuer à la composante la moins facile à évaluer le montant résiduel après déduction du montant déterminé séparément pour la composante la plus facilement évaluable; 2) évaluer séparément les composantes passif et capitaux propres et, dans la mesure nécessaire, ajuster proportionnellement les montants ainsi obtenus, de sorte que la somme des valeurs des composantes soit égale à la valeur de l'instrument pris dans son ensemble.

Les coûts de transaction liés à des instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont comptabilisés immédiatement dans les résultats. Pour ceux liés aux autres instruments financiers, les entités sont autorisées à choisir une méthode comptable leur permettant d'inclure les coûts de transaction dans le montant comptabilisé lors de l'évaluation initiale de l'instrument financier, ou de les comptabiliser immédiatement dans les résultats.

IFRS - Lorsque la valeur comptable initiale d'un instrument financier composé est ventilée en composantes capitaux propres et passif, il convient d'affecter à la composante capitaux propres le montant résiduel obtenu après avoir déduit de la juste valeur de l'instrument considéré dans son ensemble, le montant déterminé séparément pour la composante passif.

Les coûts de transaction liés à l'émission d'un instrument composé sont affectés aux composantes passif et capitaux propres de l'instrument au prorata de la répartition de la juste valeur de l'instrument lors de sa comptabilisation initiale, à l'exception de ceux classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Incidence – Étant donné que la méthode utilisée en PCGR du Canada n'est pas en convergence avec celle en IFRS, la Société a dû réévaluer la composante passif des débetures convertibles afin d'effectuer la ventilation adéquatement. De plus, la Société a comptabilisé les coûts de transaction en totalité dans la composante passif. Ainsi, à la date de transition, les coûts de transactions ont dû être ajoutés aux composantes passif et capitaux propres au prorata de la répartition de la juste valeur de l'instrument étant donné que la Société n'a pas classé l'instrument financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Au niveau de la composante passif, l'incidence nette à la date de transition est une diminution de cette composante de 980 000 \$. Tandis que l'incidence nette sur la composante capitaux propres résulte en une augmentation de 522 000 \$ de la composante capitaux propres et une hausse de 69 000 \$ du surplus d'apport suite au transfert graduel de la composante capitaux propres au surplus d'apport au fur et à mesure des remboursements de la dette. L'incidence sur le déficit à la date de transition est une augmentation de celui-ci de 62 000 \$.

Un montant de 133 000 \$ de la composante capitaux propres de la débeture a été reclassé dans le surplus d'apport suite au remboursement de la dette.

Suite à cette réévaluation, les intérêts capitalisés à la composante passif des débetures passés en charge à l'état des résultats seront plus élevés dans le futur.

e. Rémunération fondée sur des actions

PCGR – Pour les attributions fondées sur des actions dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, la juste valeur d'une attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition.

IFRS – Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. Par conséquent, la Société a ajusté sa rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de méthode comptable.

L'entité ne doit procéder à aucun ajustement ultérieur des capitaux propres après la date d'acquisition. Cependant, cela n'empêche toutefois pas l'entité de comptabiliser un transfert au sein des capitaux propres, à savoir un transfert d'une composante des capitaux propres à une autre.

Incidence – À la date de transition, l'incidence de la comptabilisation plus rapide de la charge aux résultats se chiffre à une augmentation du surplus d'apport et du déficit de 82 000 \$.

f. Impôts sur le résultat

Débetures convertibles

PCGR - Si un instrument hybride peut être réglé sans incidence fiscale, la valeur fiscale de la composante passif est réputée égale à sa valeur comptable; par conséquent, il n'y a aucun écart temporaire, ce qui ne donne lieu à aucun impôt futur.

IFRS - Lorsqu'une différence temporelle imposable résulte de la comptabilisation initiale de la composante capitaux propres, séparément de la composante passif d'un instrument financier composé, le passif d'impôt différé qui en découle est imputé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres.

Incidence – À la date de transition, il y a une incidence suite à la comptabilisation à la composante capitaux propres des débetures convertibles de la contrepartie du passif d'impôt différé suite à la comptabilisation initiale de la débeture convertible. Ainsi, un passif d'impôt différé net de 451 000 \$ a été généré.

Incidence fiscale des autres différences comprises dans le rapprochement entre les PCGR et les IFRS

Parmi les différences liées à la comptabilisation des impôts, notons l'incidence de la comptabilisation de l'impôt différé sur les autres différences entre les PCGR et IFRS. En raison des variations des écarts temporaires affectant les actifs et les passifs d'impôts différés, leur incidence à la date de transition est une augmentation de l'actif d'impôt différé de 158 000 \$ et une diminution du déficit.

g. Reclassement touchant la présentation du bilan

Certains comptes de bilan ont fait l'objet de reclassements afin d'être conforme aux exigences des IFRS. Les principaux reclassements au 31 janvier 2010 sont les suivants:

- ✓ Les impôts différés doivent être présentés à titre d'élément non-courant. Les soldes présentés à court terme selon les PCGR ont été reclassés.
- ✓ Le solde du poste « Créditeurs et charges à payer » a été principalement ventilé en trois postes, soit respectivement:
 - en «Fournisseurs et autres créditeurs» pour 5 021 000 \$;
 - en «Provisions – courant» pour 164 000 \$; et
 - en «Crédits reportés au titre des contrats de location» pour 83 000 \$;

D'autres différences entre les PCGR actuels et les IFRS n'ont aucune incidence au bilan d'ouverture, mais pourront en avoir une pour la Société dans le futur. Voici un sommaire de ces différences dans le tableau ci-dessous:

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires
Immobilisations corporelles (IAS 16)	<p><i>IFRS</i>: Après leurs comptabilisations initiales, nous pouvons évaluer nos immobilisations corporelles selon le modèle du coût ou selon le modèle de la réévaluation.</p> <p><i>PCGR</i>: Le modèle de la réévaluation n'est pas permis.</p>	<p>Nous continuerons d'utiliser le modèle du coût afin d'éviter les variations de la juste valeur des immobilisations au bilan et des incidences correspondantes à l'état des résultats.</p> <p>Aucune incidence au bilan d'ouverture.</p>
	<p><i>IFRS</i>: Nous devons amortir nos immobilisations corporelles en fonction de leurs composantes.</p> <p><i>PCGR</i>: Les règles d'identification des composantes sont moins exigeantes.</p>	<p>Il n'y a aucune autre composante significative dans nos immobilisations corporelles autre que celles déjà indiquées dans les notes aux états financiers.</p> <p>Aucune incidence au bilan d'ouverture.</p>
Immobilisations incorporelles (IAS 38)	<p><i>IFRS</i>: Après leurs comptabilisations initiales, nous pouvons évaluer nos immobilisations incorporelles selon le modèle du coût ou selon le modèle de la réévaluation.</p> <p><i>PCGR</i>: Le modèle de la réévaluation n'est pas permis.</p>	<p>Nous continuerons d'utiliser le modèle du coût afin d'éviter les variations de la juste valeur des immobilisations au bilan et des incidences correspondantes à l'état des résultats.</p> <p>Aucune incidence au bilan d'ouverture.</p>
	<p><i>IFRS</i>: Les frais de publicité doivent être comptabilisés à titre de charge au moment où les frais sont engagés.</p> <p><i>PCGR</i>: Les PCGR autorisent le report des frais de publicité (à titre d'éléments payés d'avance) et leur passation en charges au moment où la campagne publicitaire a lieu.</p>	<p>Aucune incidence au bilan d'ouverture.</p> <p>Cependant, dans les trimestres suivants la date de transition, les frais de publicité seront constatés plus rapidement.</p>
	<p><i>IFRS</i>: Nous devons déterminer de manière indépendante, pour la période courante et le cumulatif, le nombre d'actions potentielles dilutives à considérer dans le résultat dilué par action.</p> <p><i>PCGR</i>: Ce nombre est déterminé de manière indépendante pour la période courante, mais le cumulatif est une moyenne pondérée des périodes.</p>	<p>Aucune incidence au bilan d'ouverture.</p>
Résultat par action (IAS 33)	<p><i>IFRS</i>: Lors du calcul du résultat dilué par action, il faut tenir compte du prix d'exercice des options qui serait encaissé auquel s'ajoute le coût de la rémunération à comptabiliser jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits lorsque l'effet est dilutif.</p> <p><i>PCGR</i>: Le coût de la rémunération à comptabiliser jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits n'est pas tenu en compte.</p>	<p>Le résultat dilué par action sera différent dans le futur.</p>
	<p><i>IFRS</i>: Lors du calcul du résultat dilué par action, il faut tenir compte du prix d'exercice des options qui serait encaissé auquel s'ajoute le coût de la rémunération à comptabiliser jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits lorsque l'effet est dilutif.</p> <p><i>PCGR</i>: Le coût de la rémunération à comptabiliser jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits n'est pas tenu en compte.</p>	<p>Le résultat dilué par action sera différent dans le futur.</p>

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires
Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (IAS 37)	<p><i>IFRS:</i> Une provision est constatée dans l'une ou l'autre des circonstances suivantes: une obligation présente existe par suite d'une opération ou d'un événement passé ; il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler l'obligation ; et l'obligation peut être estimée de façon fiable. Dans ce cas-ci, «probable» signifie plus probable qu'improbable.</p> <p><i>PCGR:</i> Le critère de constatation dans les états financiers est «vraisemblable», ce qui représente un seuil plus élevé que «probable».</p>	Aucune incidence au bilan d'ouverture.
Contrat de location	<p><i>IFRS:</i> Aucune ligne directrice quantitative particulière n'a été établie afin de déterminer si les risques et les bénéfices inhérents à la propriété ont été transférés. Pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement, chaque actif doit être évalué sur le plan qualitatif.</p> <p><i>PCGR:</i> Les lignes directrices quantitatives ont été établies afin de distinguer les contrats de location-acquisition des contrats de location-financement. Les contrats de location sont considérés comme du financement si, à la date d'entrée en vigueur du bail:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Il est pratiquement assuré que le preneur accédera à la propriété de l'actif loué au terme de la durée du bail ou si le bail comporte une option d'achat à prix de faveur; ✓ La durée du bail correspond à 75 % ou plus de la durée économique de l'actif loué; ✓ La valeur actuelle des paiements minimaux exigibles en vertu du bail s'élève à 90% ou plus de la juste valeur des actifs loués à la date d'entrée en vigueur du bail. 	Après évaluation, la Société a déterminé que les actifs faisant l'objet de contrat de location-financement en vertu des PCGR seront également traités comme des contrats de location-financement en vertu des IFRS, ce qui donnera lieu à aucune incidence au bilan d'ouverture.
<p><i>* Lors de nos analyses des IFRS, nous avons suivi l'évolution du projet concernant le remplacement de la norme IAS 17 sur les contrats de location. Durant le mois d'août 2010, l'IASB a publié un exposé sondage qui changerait significativement la comptabilisation des contrats de location pour les entités. L'objectif clé de la norme proposée est de s'assurer que l'actif et le passif résultant des contrats de location soient comptabilisés au bilan. Cette norme, si elle est adoptée telle que proposée dans l'exposé sondage, aurait une incidence significative sur le bilan de la Société. La nouvelle norme devrait être publiée en juin 2011 et la Société ne s'attend pas que cette norme soit en vigueur avant l'adoption initiale des IFRS par la Société.</i></p>		

Présentation des états financiers

Certaines des différences relevées entre les IFRS et nos conventions comptables actuelles sont plutôt reliées à la présentation des états financiers :

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions s'il y avait lieu
Bilan	<p><i>IFRS</i>: Un bilan au début de la période de comparaison doit être présenté dans les situations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • méthode comptable appliquée de façon rétrospective; • retraitement rétrospectif ou reclassement d'éléments dans les états financiers. <p><i>PCGR</i>: Cette troisième colonne au bilan n'est pas requise.</p>	
	<p><i>IFRS</i>: Les provisions doivent être présentées distinctement dans le bilan.</p> <p><i>PCGR</i>: Les provisions ne sont généralement pas présentées distinctement, car elles ne font pas l'objet de normes canadiennes spécifiques.</p>	
État du résultat global	<p><i>IFRS</i>: Les postes de produits et de charges peuvent être présentés de la façon suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> • un état unique du résultat global; ou • deux états: compte de résultat séparé suivi d'un deuxième état commençant par le résultat net et détaillant les composantes des autres éléments du résultat global. <p><i>PCGR</i>: Les éléments du résultat étendu peuvent être présentés de la façon suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> • immédiatement sous le total du résultat net; ou • dans un état distinct commençant par le résultat net. 	Nous avons choisi de présenter les postes de produits et de charges en un état unique du résultat global.
	<p><i>IFRS</i>: Les charges doivent être classées par nature ou par fonction.</p> <p><i>PCGR</i>: Ce classement des charges n'est pas requis.</p>	Nous avons choisi de classer les charges par fonction et nous divulguerons, par voie de note aux états financiers, les charges par nature, tel qu'exigé dans IAS 1.

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions s'il y avait lieu
État des variations des capitaux propres	<p><i>IFRS</i>: Un état des variations des capitaux propres doit présenter le rapprochement des valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture de chacune des composantes des capitaux propres.</p> <p><i>PCGR</i>: Seul un état des bénéfices non répartis doit être présenté.</p>	
État des flux de trésorerie	<p><i>IFRS</i>: Les intérêts et les dividendes peuvent être classés de la façon suivante dans l'état des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intérêts payés et dividendes versés : activités opérationnelles ou financement ; • intérêts et dividendes reçus : activités opérationnelles ou investissement. <p><i>PCGR</i>: Ils peuvent être classés de la façon suivante dans l'état des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intérêts payés et reçus : activités d'exploitation ; • dividendes versés : activités de financement ; • dividendes reçus et inclus dans le résultat net : activités d'exploitation. 	Nous conserverons le classement actuel des intérêts dans le tableau des flux de trésorerie.
	<p><i>IFRS</i>: Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles peuvent être présentés selon la méthode directe ou selon la méthode indirecte.</p> <p><i>PCGR</i>: Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation peuvent être présentés selon la méthode directe ou selon la méthode indirecte.</p>	Nous conserverons la méthode indirecte pour présenter les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.
	<p><i>IFRS</i>: Les rapports intermédiaires doivent présenter un état des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice ainsi que la période comparable de l'exercice précédent.</p> <p><i>PCGR</i>: En plus de l'état des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice et de la période comparable, les rapports intermédiaires doivent présenter un état des flux de trésorerie de la période intermédiaire ainsi que celui de la période comparable.</p>	

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions s'il y avait lieu
Notes aux états financiers	<p><i>IFRS</i>: En général, des rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture d'une période comptable doivent être présentés par voie de notes aux états financiers.</p> <p><i>PCGR</i>: Les rapprochements sont limités à certains éléments du bilan.</p>	
	<p><i>IFRS</i>: Le montant total de la rémunération des principaux dirigeants, divisé par grandes catégories, doit être divulgué par voie de notes aux états financiers.</p> <p><i>PCGR</i>: Cette information n'est pas requise dans les états financiers.</p> <p>Par contre, des informations similaires sont exigées dans la circulaire de sollicitation de procurations selon le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.</p>	

Le projet de conversion aux IFRS de la Société progresse conformément à l'échéancier prévu. Au fur et à mesure que ce projet progressera, la Société pourra modifier ses intentions et les étapes à franchir qui ont été communiquées au moment de la présentation de l'information afin de tenir compte des modifications apportées aux normes internationales en cours d'élaboration ou à la lumière de nouvelles informations ou d'autres facteurs externes dont elle pourrait prendre connaissance d'ici au basculement.

CONCLUSIONS SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La direction de Groupe Bikini Village inc. a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de communication de l'information comme ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'Information Présentée dans les Documents Annuels et Intermédiaires des Émetteurs*. L'évaluation a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du contrôleur (agissant à titre de chef de la direction financière). Selon cette évaluation, le président et chef de la direction et le contrôleur ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de Groupe Bikini Village inc. étaient efficaces en date du 29 janvier 2011.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Groupe Bikini Village est responsable de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR canadiens.

La direction de Groupe Bikini Village inc. a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de son contrôle interne à l'égard de l'information financière comme il est défini dans le *Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'Information Présentée dans les Documents Annuels et Intermédiaires des Émetteurs*. L'évaluation a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du contrôleur (agissant à titre de chef de la direction financière). Selon cette évaluation, le

président et chef de la direction et le contrôleur ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village inc. était efficace en date du 29 janvier 2011. Il devrait toutefois être noté qu'un système de contrôle, peu importe comment bien conçu ou exploité il est, peut seulement fournir l'assurance raisonnable que les objectifs du système de contrôle sont atteints.

Au cours de la période commençant le 31 octobre 2010 et se terminant le 29 janvier 2011, aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village inc. qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe Bikini Village inc.

RISQUES ET INCERTITUDES

La présente rubrique souligne les risques et les incertitudes qui sont liés aux activités habituelles de la Société et qui sont susceptibles d'influer sur ses résultats financiers. Les risques et incertitudes décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société pourrait être exposée. D'autres risques et incertitudes inconnus de la Société à ce jour pourraient également avoir une incidence néfaste sur son rendement financier.

Saisonnalité

Plusieurs produits de la Société sont de nature saisonnière et les ventes de marchandises sont historiquement plus élevées au deuxième et au quatrième trimestre. Les activités de ces trimestres sont assujetties à un certain risque lié aux facteurs climatiques. Même si la Société s'engage à contrôler ses coûts variables pour mitiger l'incidence de ce risque, plusieurs autres coûts sont fixes, comme les loyers, ce qui amène la Société à présenter des résultats parfois disproportionnés tout au long des trimestres. Le caractère saisonnier du secteur d'activité fait en sorte que les résultats de chacun des trimestres ne traduisent pas nécessairement le rendement de l'exercice dans son ensemble.

Conjoncture économique

Bien que la conjoncture économique au Canada se soit améliorée, la Société peut être sujette à une détérioration des facteurs économiques influant sur les dépenses de consommation. La Société n'exerce pas de contrôle sur plusieurs facteurs externes qui influencent les variables économiques et la confiance générale des consommateurs, comme les cycles économiques, les taux d'intérêts, le niveau d'endettement personnel, le taux de chômage et le niveau du revenu personnel disponible. De plus, des événements comme des troubles politiques ou sociaux, des désastres naturels, des épidémies ou des attentats terroristes peuvent avoir une incidence défavorable considérable sur les résultats de la Société, surtout durant une période de pointe. La direction suit de près l'évolution de la conjoncture et estime son incidence sur les activités de la Société et tient compte de ces estimations au moment d'arrêter ses décisions d'exploitation à court terme et ses décisions stratégiques à plus long terme.

Baux

L'incapacité de la Société à obtenir ou renouveler à des conditions favorables certains espaces locatifs, pourrait avoir des incidences négatives sur l'entreprise et ses résultats d'exploitation.

Distribution

La Société est tributaire de l'efficacité de l'exploitation de son centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'exploitation du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses boutiques en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes futures qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats d'exploitation de la Société.

Concurrence

Les marchés ciblés par la Société, c'est-à-dire la vente au détail de maillots pour femmes et hommes, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage évoluent dans un environnement où règne une forte concurrence. Nos deux bannières, Bikini Village et Océan Bikini Village ainsi que notre boutique test Lanāi (vêtements de marques reconnues pour jeunes filles) font face à plusieurs types de concurrents, de la boutique unique aux chaînes de boutiques, aussi bien que de la part des magasins traditionnels à grande surface. Groupe Bikini Village doit continuellement revoir ses stratégies de façon à conserver sa position de leader dans le marché; une concurrence accrue pourrait empêcher la Société d'atteindre ses objectifs. Son incapacité à contrer efficacement la concurrence actuelle ou future pourrait notamment entraîner le rétrécissement de sa part de marché.

Groupe Bikini Village jouit cependant de nombreux avantages qui nous permettent de demeurer compétitifs, incluant l'excellente qualité de nos produits (comprenant des marques privées et des collections exclusives), la multitude de choix que nous offrons, notre service à la clientèle de qualité supérieure, l'atmosphère chaleureuse et invitante de nos boutiques récemment rénovées ou ouvertes, les emplacements stratégiques de nos boutiques ainsi que l'accueil chaleureux et le service personnalisé que les clients reçoivent, pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, l'un de nos avantages-clés est que la plupart des autres détaillants ne vendent ces produits spécialisés que durant la saison estivale alors que Groupe Bikini Village avec ses bannières Bikini Village et Océan Bikini Village est une destination tout au long de l'année.

Risques financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction des ventes, du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations. La Société a une dette à long terme nécessitant des versements en capital de 1,2 million \$ au cours des douze prochains mois. Les crédateurs et les charges à payer sont tous courants.

Risques de change

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. Dans le cadre de ses activités, la Société effectue certaines transactions d'achats de marchandises en devises. La Société gère ce risque grâce à des contrats de change à terme.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt repose sur les intérêts gagnés sur son encaisse et ses placements temporaires ainsi que les intérêts payés sur la marge de crédit et le prêt à terme. Les facilités de crédit à court terme ainsi que le prêt à terme portent intérêt à des taux variables, alors que la dette à long terme relative aux obligations découlant de contrats de location acquisition comporte un taux fixe.

Pour de plus amples renseignements, nous vous référons également à la rubrique « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2011 de la Société, qui est incorporée par référence à ce rapport de gestion et peut également être consultée sur notre site internet à www.bikinivillage.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SITUATION FINANCIÈRE

L'actif total de la Société se chiffre à 21,5 millions \$ au 29 janvier 2011, comparativement à 20 millions \$ au 30 janvier 2010, principalement en raison de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie suite à l'offre de droits et le placement privé concomitant ayant eu lieu en août 2010.

Au 29 janvier 2011, les débiteurs sont de 210 000 \$, par rapport à 167 000 \$ au 30 janvier 2010, principalement relié à un montant pour des taxes de vente qui était toujours à recevoir au 29 janvier 2011.

Au 29 janvier 2011, nos stocks s'établissent à 5,7 millions \$ en baisse de 8,6 %, par rapport à 6,2 millions \$ au 30 janvier 2010. Nos stocks au 29 janvier 2011 se situaient à un niveau inférieur à nos prévisions en raison de la performance accrue des dernières semaines de janvier 2011.

Les frais payés d'avance s'établissent à 652 000 \$ au 29 janvier 2011 comparativement à 580 000 \$ au 30 janvier 2010. L'écart s'explique principalement par l'augmentation des acomptes à certains fournisseurs pour des activités d'importation.

Les actifs d'impôts futurs à court terme se situent à 457 000 \$ au 29 janvier 2011, par rapport à 266 000 \$ à court terme et 443 000 \$ à long terme, pour un total de 709 000 \$ au 30 janvier 2010. La diminution de nos actifs d'impôts futurs nets résulte principalement de l'utilisation d'une partie des pertes autres qu'en capital.

La valeur comptable des immobilisations de Groupe Bikini Village se chiffre à 7,9 millions \$ au 29 janvier 2011 ainsi qu'au 30 janvier 2010. Le total de nos investissements en immobilisations au cours de 2010 compense essentiellement l'amortissement de l'exercice.

La valeur comptable des actifs incorporels de la Société se chiffre à 370 000 \$ au 29 janvier 2011 comparativement à 497 000 \$ au 30 janvier 2010. La variation s'explique essentiellement par l'amortissement de l'exercice 2010.

Le total des dettes s'élevait à 8,9 millions \$ au 29 janvier 2011, comparativement à 9,9 millions \$ au 30 janvier 2010. La diminution de la dette est attribuable principalement au remboursement de la dette à long terme et des débentures convertibles.

Les capitaux propres ont augmenté de 2,5 millions \$ durant l'exercice 2010. L'offre de droit ainsi que le financement privé concomitant du mois d'août 2010 ont augmenté les capitaux propres d'un montant de 2 millions \$ net des frais. La rémunération à base d'actions a augmenté le surplus d'apport de 102 000 \$ et le bénéfice net de l'exercice a impacté les capitaux propres de 418 000 \$.

Le fonds de roulement de Groupe Bikini Village est de 7 millions \$ au 29 janvier 2011 alors qu'il était de 4,7 millions \$ au 30 janvier 2010; notre ratio de fonds de roulement se chiffrait à 2,1 à la fin de l'exercice 2010, comparativement à un ratio de 1,7 à la fin de l'année 2009.

ACTIONS ET OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS EN CIRCULATION*Actions*

Le 17 août 2010, la Société a complété la réalisation d'un placement de droits et d'un placement privé concomitant. Dans le cadre de ceux-ci, la Société a émis un total de 71 218 178 actions ordinaires au prix de 0,03 \$ chacune.

À l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 11 juin 2010, ceux-ci ont adopté une résolution autorisant les administrateurs de la Société à procéder au regroupement des actions ordinaires (le "regroupement"). Le 9 septembre 2010, le ratio de regroupement a été fixé à une nouvelle action pour chaque 125 actions en circulation. Le 27 septembre 2010, le regroupement a été annoncé et a pris effet le 30 septembre 2010. Ainsi 236 985 696 actions ont été annulées dans

le cadre du regroupement. Aucune fraction d'action n'a été émise par suite du regroupement. Toutes les fractions ont été arrondies au nombre entier inférieur le plus près.

Suite au regroupement du 30 septembre 2010 et en date de ce rapport, la Société compte 1 910 597 actions ordinaires en circulation (1 341 425 au 30 janvier 2010).

Options d'achat d'actions

Le 9 septembre 2010, la Société a octroyé à certains de ses dirigeants, 3 600 000 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 0,03 \$ qui peuvent être exercées à n'importe quel moment au cours des trois années subséquentes à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2020. Au cours de l'exercice terminé le 29 janvier 2011, la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 36 000 \$. De plus, la charge inscrite aux résultats relativement aux octrois des années précédentes est de 66 000 \$ (104 000 \$ en 2009).

Suite au regroupement du 30 septembre 2010 et en date de ce rapport, la Société compte 54 200 options d'achat d'actions (37 600 au 30 janvier 2010) en circulation à des prix d'exercice variant de 3,75 \$ à 16,25 \$ pour un prix d'exercice moyen pondéré de 7,81 \$ (11,25 \$ au 30 janvier 2010) échéant jusqu'en 2020. Au cours de l'exercice 2010, 12 200 options d'achat d'actions (1 071 en 2009) ont expiré et aucunes n'ont été annulées (533 en 2009).

INFORMATION ADDITIONNELLE

Le présent rapport de gestion est préparé en date du 21 avril 2011 et vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et des changements importants, ainsi que des risques et des incertitudes associés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société. Pour d'autres informations relatives à la Société, y compris les états financiers annuels et la Notice annuelle, veuillez consulter notre site internet à www.bikinivillage.com ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire d'informations financières choisies provenant des états financiers trimestriels non vérifiés de la Société pour chacun des huit plus récents trimestres complétés.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Année financière	Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	13 836	13 042	6 527	6 658	14 230	11 408	10 028	9 914
Bénéfice net (perte nette)	939	796	(1 478)	(1 794)	1 195	(221)	(238)	(258)
Montants par action *								
Bénéfice (perte) de base	0,49	0,59	(0,81)	(1,34)	0,89	(0,16)	(0,18)	(0,19)
Bénéfice (perte) dilué(e)	0,49	0,59	(0,81)	(1,34)	0,89	(0,16)	(0,18)	(0,19)
Nombre moyen pondéré d'actions * en circulation (en milliers)								
De base	1 911	1 341	1 819	1 341	1 341	1 341	1 341	1 341
Dilué	1 911	1 341	1 819	1 341	1 341	1 341	1 341	1 341

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

1) Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

Les fluctuations entre les trimestres sont principalement attribuables à la saisonnalité. L'écart toutefois important au deuxième trimestre est lié au fait que la Société a opéré dans des conditions « normales » et favorables à son marché, tant au point de vue des conditions économiques que des conditions climatiques, alors qu'en 2009, les opérations de la Société avait été ralenties par des conditions météorologiques défavorables, la récession économique et le virus de la grippe H1N1.

Alors que les mois de novembre et décembre 2010 ont été conformes à nos attentes et comparables à 2009, notre performance pour le mois de janvier a été au-delà de nos attentes et particulièrement bien par rapport à la même période en 2009.

PERSPECTIVES ¹⁾

Les résultats de 2010 corroborent la pertinence de nos efforts et de notre approche. Les corrections des trois dernières années apportées à nos contraintes et défis opérationnels et structurels ainsi que l'approche de gestion prudente et disciplinée appliquée avec constance au cours de la même période nous permettent d'entamer l'année 2011 en étant plus compétitifs, confiants et enthousiastes quant au futur de notre organisation. Étant donné les résultats positifs que nos stratégies ont générés, nous demeurerons fidèles à ces dernières, en portant une attention particulière à la performance de tous les niveaux de l'organisation, afin d'augmenter nos volumes d'affaires tout en générant une rentabilité accrue. Nos choix stratégiques seront :

- De continuer à prioriser le renforcement du statut de destination de nos magasins;
- De continuer notre stratégie visant à réduire la taille des boutiques. Une boutique de taille réduite renforce le statut de destination et permet le réinvestissement immédiat des économies sur les coûts fixes dans des initiatives créatrices de valeur;
- De concentrer nos relations d'affaires avec les fournisseurs détenteurs de marques qui gère de façon proactive la distribution de ces dernières et qui sont sans compromis quant à la valorisation et la protection de leurs marques ainsi qu'à la prolongation de la durée de vie de celles-ci;
- De sensibiliser ces mêmes détenteurs de marques à l'importance d'une distribution ciblée pour se prémunir contre les attaques de la compétition actuelle ou future provenant de groupes intégrés verticalement qui font la promotion de leur propre marque.

Groupe Bikini Village entame l'année 2011 dans une situation enviable d'inventaires et une trésorerie accrue, conséquence directe de la performance accrue de l'exercice 2010 et du succès de la notice d'offre de droits et de son placement privé concomitant.

Au cours de l'exercice 2011, nous emploierons ces avantages et cette latitude pour créer de la valeur pour nos actionnaires. Nous resterons à l'affût et continuerons de prioriser des actions de création de valeur à long terme, en créant nos propres opportunités ou en prenant avantage d'autres alternatives stratégiques pouvant se présenter.

Président et chef de la direction



Yves Simard

1) À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 6 de ce Rapport de gestion trimestriel.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers de Groupe Bikini Village inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité repose sur un choix judicieux de méthodes et de principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers.

Groupe Bikini Village inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude de l'information et la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et l'auditeur indépendant, a examiné les états financiers de Groupe Bikini Village inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers ci-joints ont été audités, au nom des actionnaires, par le cabinet Samson Bélair/Deloitte & Touche, comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers.



Yves Simard
Président et chef de la direction
Le 21 avril 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de Groupe Bikini Village inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Groupe Bikini Village inc., qui comprennent les bilans au 29 janvier 2011 et 30 janvier 2010, et les états des résultats et du résultat étendu, les états des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates ainsi que les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comporte des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Bikini Village inc. aux 29 janvier 2011 et 30 janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Saugen Belantz / Deloitte & Touche S.E.N.C.L.

Montréal, Québec, le 21 avril 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 10511

États des résultats et du résultat étendu

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions)

	Exercices terminés le	
	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Produits d'exploitation	44 622	41 022
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration (note 4)	41 647	40 535
Intérêts (note 5)	653	766
Amortissements	1 614	1 590
	43 914	42 891
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	708	(1 869)
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (note 6)	290	(392)
Résultat net (perte nette) et résultat étendu	418	(1 477)
Bénéfice (perte) par action * (note 7)		
de base	0,26	(1,10)
dilué(e)	0,26	(1,10)
Moyenne pondérée d'actions en circulation *		
de base	1 603 182	1 341 425
diluée	1 604 088	1 341 425

Voir les notes afférentes aux états financiers

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

États des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Exercice terminé le 29 janvier 2011

	Capital-actions		Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débetures convertibles	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant				
Solde au début	167 678 115	\$ 27 702	\$ 2 484	\$ 1 004	\$ (21 122)	\$ 10 068
Bénéfice net					418	418
Régime de rémunération à base d'actions (note 13)			102			102
Remboursement de débetures convertibles (note 11)			227	(227)		-
Émission d'actions suite au placement de droits et placement privé (note 12)	71 218 178	2 137				2 137
Frais reliés au placement de droits et placement privé, net des impôts y afférents de 38 000\$		(100)				(100)
Regroupement d'actions (note 12)	(236 914 041)					-
Rachat et annulation d'actions au terme du regroupement (note 12)	(71 655)	(9)	5			(4)
Solde à la fin	1 910 597	29 730	2 818	777	(20 704)	12 621

Exercice terminé le 30 janvier 2010

	Capital-actions		Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débetures convertibles	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant				
Solde au début	167 678 115	\$ 27 702	\$ 2 247	\$ 1 137	\$ (19 645)	\$ 11 441
Perte nette					(1 477)	(1 477)
Régime de rémunération à base d'actions (note 13)			104			104
Remboursement de débetures convertibles (note 11)			133	(133)		-
Solde à la fin	167 678 115	27 702	2 484	1 004	(21 122)	10 068

Voir les notes afférentes aux états financiers

Bilan

(en milliers de dollars canadiens)

Au	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 14)	6 233	3 929
Débiteurs	210	167
Impôts sur les bénéfices	-	4
Stocks	5 690	6 223
Charges payées d'avance	652	580
Impôts futurs (note 6)	457	266
	13 242	11 169
Immobilisations (note 8)	7 936	7 903
Actifs incorporels (note 9)	370	497
Impôts futurs (note 6)	-	443
	21 548	20 012
Passif et capitaux propres		
Passif		
À court terme		
Créiteurs et charges à payer	5 085	5 268
Tranche à court terme de la dette à long terme et des débentures convertibles (note 10 et 11)	1 207	1 159
	6 292	6 427
Crédits reportés au titre des contrats de location	596	629
Dette à long terme (note 10)	320	528
Composante passif des débentures convertibles (note 11)	1 719	2 360
	8 927	9 944
Capitaux propres		
Capital-actions (note 12)	29 730	27 702
Composante capitaux propres des débentures convertibles (note 11)	777	1 004
Surplus d'apport	2 818	2 484
Déficit	(20 704)	(21 122)
	12 621	10 068
	21 548	20 012

Voir les notes afférentes aux états financiers

Engagements (note 15)

Au nom du Conseil



Joe Marsilii
Administrateur



Nathalie Carrier
Administrateur

États des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercices terminés le	
	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	418	(1 477)
Ajustements (note 14)	2 236	1 592
	2 654	115
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 14)	408	1 669
Activités d'exploitation	3 062	1 784
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	75	-
Rachat de capital-actions	(4)	-
Émission d'actions suite au placement de droit et placement privé	2 137	-
Remboursement de débentures convertibles	(900)	(525)
Frais liés au placement de droit, au placement privé et au regroupement d'actions	(138)	-
Crédits reportés au titre des contrats de location	-	227
Remboursement de la dette à long terme	(278)	(231)
Activités de financement	892	(529)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(1 645)	(1 518)
Acquisition d'actifs incorporels	(5)	(154)
Activités d'investissement	(1 650)	(1 672)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	2 304	(417)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 929	4 346
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	6 233	3 929

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes complémentaires

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

1. Description de l'entreprise

Groupe Bikini Village, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, commercialise des produits de mode balnéaire tels que maillots de bain, vêtements de plage et de voyage ainsi que divers accessoires de plage par l'entremise de ses boutiques « Bikini Village », « Océan Bikini Village ».

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les PCGR du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir un effet sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers. Elles peuvent également influencer sur les montants des produits et des charges présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont: l'évaluation des stocks, l'estimation de la durée de vie utile aux fins de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, l'évaluation de la recouvrabilité des actifs à long terme, la détermination des charges à payer, l'établissement de la charge d'impôts et des impôts futurs, l'évaluation de la juste valeur des options octroyées ainsi que l'évaluation de la juste valeur de la composante capitaux propres des débiteures convertibles. La Société fonde ses estimations sur des données historiques de même que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des instruments financiers liquides ayant une échéance de trois mois ou moins à l'acquisition.

Constatation des produits

Les produits tirés de la vente de marchandises sont présentés déduction faite des retours et rabais prévus et sont constatés au moment de la vente.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire en fonction des durées de vie utile prévues présentées au tableau suivant. En ce qui concerne les améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la période correspondante au moindre de la durée d'utilisation prévue ou de la durée prévue des baux.

Équipements	3 à 5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Certains équipements et certaines améliorations locatives sont loués en vertu de contrats de location-acquisition et sont présentés avec les immobilisations au bilan.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont composés de coûts liés aux logiciels et sont amortis sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit 5 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfiques

Les impôts sur les bénéfiques sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donnerait lieu le recouvrement ou le règlement des actifs et des passifs à la valeur comptable portée dans les états financiers ainsi que l'utilisation de pertes fiscales. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans les résultats de la période au cours de laquelle elles se produisent. Les actifs d'impôts futurs sont constatés seulement si, de l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé d'après le nombre moyen quotidien pondéré des actions en circulation. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour calculer le bénéfice dilué par action. Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options sert à acheter des actions au cours moyen de l'action pendant l'exercice.

Conversion de devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires, au taux de change d'origine et les postes de l'état des résultats, au taux de change à la date des transactions. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus dans les résultats. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La Société enregistre les transactions de rémunération et autres paiements à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Cette méthode requiert que les attributions d'options soient mesurées à la juste valeur à la date de l'octroi. La valeur des options octroyées est comptabilisée comme une charge et la contrepartie est créditée au surplus d'apport sur la période d'acquisition du droit de levée des options. Lors de l'exercice des droits d'option, ce crédit sera re-classifié au capital-actions.

Crédits reportés au titre des contrats de location

Les paiements incitatifs versés par un bailleur par rapport aux coûts d'aménagements des locaux sont présentés comme élément distinct au bilan et amortis sur la durée du bail en réduction de la charge locative.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Déventures convertibles

La Société présente séparément au bilan la composante passif et la composante capitaux propres des déventures convertibles. La composante capitaux propres des déventures convertibles est évaluée au moyen d'un modèle d'évaluation d'options.

La composante passif présentée au bilan augmente tout au long de la durée de la débenture jusqu'à la pleine valeur de la débenture à échéance. La différence, représentant l'augmentation due à la désactualisation de la débenture convertible, est reflétée comme intérêts capitalisés à la composante passif avec comme résultat que le total des intérêts reflète le taux effectif de la composante passif de la débenture convertible.

La composante capitaux propres de la débenture convertible est présentée au bilan dans les capitaux propres. La composante capitaux propres représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs de déventures convertibles qui demeure un montant fixe durant le terme des déventures correspondantes. Lors de la conversion des déventures en actions ordinaires par les détenteurs, la composante passif ainsi que la composante capitaux propres sont transférées au capital-actions. Lors du remboursement de la valeur nominale de la débenture, la composante capitaux propres de la débenture convertible non convertie est transférée au surplus d'apport.

Frais de financement

Les frais de financement sont présentés en diminution de la dette et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Classification

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs
Déventures convertibles	Autres passifs
Contrat de change à terme	Détenus à des fins de transaction

Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants:

Niveau 1 - évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 - techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 - techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Exercice financier

L'exercice de la Société se termine le samedi le plus près du 31 janvier.

3. Modifications de conventions comptables futures

Adoption des normes internationales d'information financière au Canada

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation d'information du public sont tenues d'utiliser les Normes internationales d'informations financières (« IFRS » International Financial Reporting Standards). Les IFRS remplaceront les PCGR existants pour ces entreprises. Le nouveau référentiel s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. À cet égard, la Société publiera en 2010 ses derniers états financiers dressés conformément aux PCGR du Canada. À compter du premier trimestre de 2011, les états financiers de la Société seront dressés conformément aux IFRS en vigueur en 2011 et présenteront les chiffres comparatifs de 2010 et le bilan d'ouverture au 30 janvier 2010 (la « Date de Transition ») retraités pour être conformes à ces IFRS, ainsi que des rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS aux fins de conformité avec les directives de l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*.

4. Informations supplémentaires sur le coût des produits vendus

Pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues, frais d'exploitation et d'administration totalise 19 millions \$ (18,6 millions \$ en 2009). Le montant reflétant le coût des stocks comptabilisé à titre de charge pour l'exercice inclut 738 000 \$ (722 000 \$ en 2009) résultant du fait que la valeur nette de réalisation est plus basse que le coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours de l'exercice précédent n'a été contre passée.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

5. Intérêts

	Exercices terminés le	
	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Dette à long terme	579	680
Autre	87	92
	666	772
Intérêts créditeurs	(13)	(6)
	653	766

6. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition en vigueur de la Société se détaille comme suit:

	Exercices terminés le	
	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	%	%
Taux de base combiné	30,1	31,6
Effet de la variation des taux d'imposition sur les impôts futurs	(3,0)	(4,5)
Rémunération à base d'actions	4,3	(1,8)
Intérêts non déductibles sur débetures	9,3	(4,2)
Autres	0,3	(0,1)
	41,0	21,0

La charge d'impôts sur les bénéfices (recouvrement) se répartit comme suit:

	Exercices terminés le	
	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Impôts exigibles	-	(4)
Impôts futurs	290	(388)
	290	(392)

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

6. Impôts sur les bénéfices (suite)

Les principales composantes des impôts futurs de la Société s'établissent comme suit à la fin de l'exercice:

Au	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Provisions et autres frais déductibles à des fins fiscales à leur décaissement seulement	267	298
Immobilisations et autres actifs	(227)	(108)
Pertes autres qu'en capital inutilisées	417	519
Actifs d'impôts futurs nets	457	709
Présenté au bilan comme suit :		
Actifs d'impôts futurs - à court terme	457	266
Actifs d'impôts futurs - à long terme	-	443

Au 29 janvier 2011, la Société dispose d'un solde de pertes autre qu'en capital d'un montant de 1 568 000 \$ (1 955 000 \$ en 2009) pouvant servir à réduire le revenu imposable des exercices ultérieurs. Ces pertes viennent à échéance en 2030 et un actif d'impôt futur relatif à ces pertes a été comptabilisé.

De plus, au 29 janvier 2011, la Société a des pertes en capital reportables prospectivement d'un montant de 1 178 000 \$ (1 178 000 \$ au 30 janvier 2010). Ces pertes peuvent être appliquées indéfiniment contre des gains en capital futurs. Les actifs d'impôts futurs relatifs à ces pertes en capital n'ont pas été comptabilisés.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

7. Bénéfice (perte) par action *

Le tableau suivant présente le détail du rapprochement des numérateurs et dénominateurs du calcul du bénéfice (perte) par action, de base et dilué(e).

	Exercices terminés le	
	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
De base		
Bénéfice net (perte nette)	418	(1 477)
Nombre moyen pondéré d'actions * en circulation	1 603 182	1 341 425
Bénéfice (perte) par action*, de base	0,26	(1,10)
	\$	\$
Dilué(e)		
Bénéfice net (perte nette)	418	(1 477)
Nombre moyen pondéré d'actions * en circulation	1 603 182	1 341 425
Effet de dilution des options d'achat d'actions	906	-
Nombre moyen pondéré d'actions * en circulation ajusté	1 604 088	1 341 425
Bénéfice (perte) dilué(e) par action *	0,26	(1,10)

Des options donnant droit d'acheter 25 400 actions* au cours de l'exercice terminé le 29 janvier 2011 (37 600 en 2009) susceptibles de diluer le bénéfice de base par action à l'avenir n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action en raison de leurs effets antidilutifs.

Des débentures pour 3 075 000 \$ (3 975 000 \$ en 2009) pouvant être converties en 123 000 actions* ordinaires (159 000 en 2009) susceptibles de diluer le bénéfice de base par action à l'avenir n'ont pas été pris en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action en raison de leurs effets antidilutifs.

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

8. Immobilisations

Au	29 janvier 2011		30 janvier 2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Équipements	786	385	763	257
Équipements - biens loués	521	228	478	119
Améliorations locatives	10 765	3 968	9 923	3 389
Améliorations locatives - biens loués	582	137	582	78
	12 654	4 718	11 746	3 843
Amortissement cumulé	4 718		3 843	
Valeur comptable nette	7 936		7 903	

9. Actifs incorporels

Au	29 janvier 2011		30 janvier 2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	647	277	642	145
Amortissement cumulé	277		145	
Valeur comptable nette	370		497	

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

10. Dette à long terme

Au	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Obligations découlant d'un contrat de location acquisition remboursable en 48 versements égaux, échéant en novembre 2012, intérêts au taux fixe de 5,63 %	483	727
Obligations découlant d'un contrat de location acquisition remboursable en 48 versements égaux, échéant en mars 2014, intérêts au taux fixe de 6,56 %	84	60
Obligations découlant d'un prêt à terme remboursable en 36 versements, échéant en juin 2013, intérêts au taux préférentiel du prêteur + 4,50 %	60	-
	627	787
Tranche échéant à moins d'un an	307	259
	320	528

Le 4 juin 2010, la Société a obtenu un prêt à terme pour le financement d'aménagements au centre de distribution.

Le 8 septembre 2009, la Société a obtenu un second contrat de location acquisition pour le financement des aménagements et équipements informatiques du centre de distribution.

Au 29 janvier 2011, la Société dispose d'une facilité de crédit à demande d'un montant maximal de 1 500 000 \$ renouvelable annuellement et dont aucune somme n'était utilisée au 29 janvier 2011. Un premier segment de 1,5 million \$ est disponible en tout temps et si nécessaire, une augmentation saisonnière de 1,5 million \$ est également disponible du 15 septembre au 15 décembre pour un total de 3 millions \$. Le maximum utilisable est limité à un pourcentage de la valeur des stocks diminué des réserves spécifiques et des créances prioritaires. Au 29 janvier 2011, le montant disponible en fonction de la formule de margination était de 1,4 million \$. De plus, dans le cadre normal de ses activités en 2010, la Société a procédé à l'émission de lettres de crédit et de lettres de garantie de bonne exécution en diminution de cette facilité, pour un total de 162 000 \$, qui viennent à échéance en août 2011.

Cette facilité est garantie par une hypothèque universelle de premier rang grevant les stocks, les créances ainsi que les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3,95 % (3,0 % en 2009). Lors du renouvellement annuel en avril 2011, cette facilité de crédit a été bonifiée et portera intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50% (3,95% en 2010). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive concernant le respect d'un ratio financier. Au 29 janvier 2011, la Société était en conformité avec la clause restrictive applicable en vertu de cette facilité de crédit.

Les paiements en capital exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants:

2012	2013	2014	2015
307 \$	279 \$	39 \$	2 \$

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

11. Composante passif des débetures convertibles

Au	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Débetures convertibles non garanties portant intérêt à un taux annuel de 8 % payable mensuellement	3 075	3 975
Valeur du droit de conversion présenté dans les capitaux propres	(777)	(1 004)
	2 298	2 971
Frais de financement	(80)	(119)
Intérêts capitalisés	401	408
Composante passif des débetures convertibles	2 619	3 260
Tranche échéant à moins d'un an	900	900
	1 719	2 360

Le 25 mai 2007, Groupe Bikini Village a signé une convention de souscription avec le Fonds de Solidarité FTQ (le « Fonds ») selon laquelle le Fonds pourrait investir jusqu'à 4,5 millions \$ dans la Société. À la fin du deuxième trimestre de 2007, le Fonds avait déjà souscrit à une débeture convertible non garantie d'une somme de 2,5 millions \$. Jusqu'au 25 mai 2009, au gré de la Société et à certaines conditions, le Fonds pouvait souscrire à des débetures additionnelles aux mêmes modalités, et ce, jusqu'à concurrence de 2 millions \$, pour un investissement total de 4,5 millions \$.

Le 21 octobre 2008, à la demande de la Société, le Fonds a souscrit une somme additionnelle de 2 millions \$ en débetures convertibles non garanties.

Depuis le 1^{er} juin 2009, le Fonds, à son choix, peut exercer son privilège de convertir ses débetures en actions ordinaires de la Société à un taux de conversion de 25,00 \$ l'action (suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010). Dans l'éventualité d'un défaut ou d'un changement de contrôle de la Société, le Fonds pourra potentiellement convertir ses débetures à un taux de conversion plus avantageux.

Ces débetures portent intérêt à un taux annuel de 8 %, payable mensuellement, et sont rachetables par la Société depuis le 1^{er} juillet 2009, au moyen de 60 versements mensuels égaux.

La Société a comptabilisé séparément la composante passif et la composante capitaux propres des débetures convertibles selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Une première composante passif au montant de 1 495 000 \$ représentant la valeur actuelle des futurs versements d'intérêts requis à l'égard des débetures, calculée au moyen des taux d'intérêt qui prévalaient pour les instruments financiers non convertibles à la date de l'émission, a été comptabilisée en 2007, alors qu'une composante passif au montant de 1 868 000 \$ a été comptabilisée en regard de l'émission de débetures de 2008.

Au 25 mai 2007, la composante capitaux propres au montant de 1 005 000 \$ (inscrite comme élément distinct des capitaux propres) représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs des débetures convertibles à cette date. Au 21 octobre 2008, la composante capitaux propres de la deuxième tranche au montant de 132 000 \$ (inscrite comme élément distinct des capitaux propres) représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs de débetures convertibles à cette date.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

11. Composante passif des débetures convertibles (suite)

Compte tenu des remboursements des débetures ayant débuté en juillet 2009, la valeur du droit de conversion présentée dans les capitaux propres est graduellement transférée au surplus d'apport.

Des frais totaux de 197 000 \$ ont été encourus en 2007 pour la mise en place du financement en débetures non garanties convertibles, pouvant atteindre 4,5 millions \$. Ces frais ont été capitalisés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (27,1 %).

Les versements en capital au cours des prochains exercices sont les suivants:

2012	2013	2014	2015
900 \$	975 \$	900 \$	300 \$

12. Capital-actions

Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote et un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote.

Placement de droits

Le 9 juillet 2010, la Société a déposé une offre de droits finale auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et des organismes de réglementation des valeurs mobilières à l'égard d'un placement de droits (le « placement de droit »).

Aux termes du placement de droit, chaque porteur d'actions ordinaires (les "actions") inscrit à la date de clôture des registres, soit le 19 juillet 2010, a reçu un droit (un « droit ») pour chaque action qu'il détenait. Il fallait quatre droits et un montant de 0,03 \$ pour souscrire une action antérieure au regroupement.

Le 17 août 2010, la Société a réalisé son placement de droits et son placement privé de façon simultanée. Tous les droits ont été exercés dans le cadre du placement de droits, par conséquent, la Société a émis 41 919 528 actions. En outre, la Société a donné à la caution la possibilité de souscrire des actions au prix de 0,03 \$ chacune dans le cadre du placement privé. Par conséquent, 29 298 650 actions ont été souscrites dans le cadre du placement privé. Donc, dans le cadre du placement de droits et du placement privé, la Société a émis un total de 71 218 178 actions ordinaires au prix de 0,03 \$ chacune, pour un produit brut total de 2,1 millions \$.

Regroupement

À l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 11 juin 2010, ceux-ci ont adopté une résolution autorisant les administrateurs de la Société à procéder au regroupement des actions ordinaires (le "regroupement"). Le 9 septembre 2010, le ratio de regroupement a été fixé à une nouvelle action pour chaque 125 actions en circulation. Le 27 septembre 2010, le regroupement a été annoncé et a pris effet le 30 septembre 2010. Aucune fraction d'action n'a été émise par suite du regroupement. Toutes les fractions ont été arrondies au nombre entier inférieur le plus près. Ainsi, 236 914 041 actions ont été annulées dans le cadre du regroupement. Pour chaque action antérieure au regroupement qui ne faisait pas partie d'une action postérieure au regroupement, les actionnaires ont reçu un montant au comptant qui devait correspondre (i) à 0,05 \$ ou (ii) au cours (au sens donné à ce terme dans les règles de la TSX) de l'action en question à la date de prise d'effet du regroupement, selon le plus élevé de ces montants. Les actionnaires ont ainsi obtenu 0,05 \$ par action. Le montant débité au capital-actions lors du rachat des 71 655 actions au terme du regroupement comprend une contrepartie en espèces de 4 000 \$ alors qu'une valeur de 5 000 \$ d'escompte au rachat a été attribuée au surplus d'apport.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

13. Régime de rémunération à base d'actions *

Le régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« le Régime ») en place a pour but de fournir à ses bénéficiaires une incitation additionnelle à promouvoir au meilleur de leurs habiletés les intérêts de la Société, et de récompenser leurs compétences en gestion, leurs contributions spéciales, leurs efforts, leur performance, leurs services rendus et à rendre, ainsi que leur loyauté envers la Société.

La durée des options, leur prix de levée, le nombre d'actions en faisant l'objet, la fréquence à laquelle elles pourront être levées, de même que toute autre modalité d'exercice des options sont, sous réserve des règles de la Bourse de Toronto, déterminés par résolution du conseil d'administration de la Société au moment de l'octroi des options aux bénéficiaires.

Toute option octroyée en vertu du Régime peut être levée, sous réserve de toute autre restriction que peut imposer le conseil d'administration de la Société à cet égard, en tout temps dans un délai ne dépassant pas dix ans à compter de la date d'octroi de chaque option.

Un sommaire de la situation au 29 janvier 2011 et au 30 janvier 2010 du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-après.

	Exercice terminé le 29 janvier 2011		Exercice terminé le 30 janvier 2010	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	37 600	11,25	39 204	11,25
Octroyées	28 800	3,75	-	-
Expirées	(12 200)	10,31	(1 071)	10,23
Annulées	-	-	(533)	10,00
Solde à la fin	54 200	7,81	37 600	11,25
Options pouvant être exercées à la fin	35 000	10,04	26 400	11,25

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat au 29 janvier 2011:

Fourchettes des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
3,75	28 800	9,6	3,75	9 600	3,75
10,00	14 400	7,2	10,00	14 400	10,00
13,75 à 16,25	11 000	5,6	15,57	11 000	15,57
	54 200	8,2	7,81	35 000	10,04

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat au 30 janvier 2010;

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

13. Régime de rémunération à base d'actions * (suite)

Fourchettes des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
10,00	25 600	8,2	10,00	17 067	10,00
13,75 à 16,25	12 000	6,6	15,00	9 333	15,00
	37 600	7,8	11,25	26 400	11,25

Le 9 septembre 2010, la Société a octroyé à certains de ses dirigeants, 28 800 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 3,75 \$ qui peuvent être exercées à n'importe quel moment au cours des trois années subséquentes à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2020. La juste valeur de ces options a été estimée au montant de 110 000 \$ à la date d'octroi au moyen de modèle d'évaluation *Black & Scholes* d'après les hypothèses suivantes: taux d'intérêt sans risque de 2,35 %, dividende zéro, durée de vie prévue de sept ans, volatilité prévue de 85 %. Au cours de l'exercice terminé le 29 janvier 2011, la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 36 000 \$. De plus, la charge inscrite aux résultats relativement aux octrois des années précédentes est de 66 000 \$ (104 000 \$ en 2009).

Au cours de l'exercice terminé le 29 janvier 2011, 12 200 options d'achat d'actions (1 071 en 2009) ont expiré et aucunes n'ont été annulées (533 en 2009).

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

14. Informations supplémentaires

a) L'établissement du bénéfice net (perte nette) de la Société tenait compte d'une perte de change de 94 000 \$ (perte de 119 000 \$ en 2009).

b) Informations supplémentaires sur la trésorerie et équivalents de trésorerie

Au	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Soldes bancaires	3 233	3 929
Certificats de dépôt à terme	3 000	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 233	3 929

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

14. Informations supplémentaires (suite)

c) Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Exercices terminés le	
	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
i) Ajustements pour :		
Amortissements - Immobilisations	1 314	1 473
Amortissements - Immobilisations - biens loués	168	150
Amortissements - Actifs Incorporels	132	117
Intérêts capitalisés à la composante passif des débetures et amortissement des frais de financement	259	288
Régime de rémunération à base d'actions	102	104
Impôts futurs	290	(388)
Amortissements des crédits reportés au titre des contrats de location	(85)	(94)
Crédits reportés au titre des contrats de location	56	92
	2 236	1 742
ii) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(43)	(18)
Impôts sur les bénéfices	4	266
Stocks	533	1 699
Charges payées d'avance	(72)	(139)
Créditeurs et charges à payer	(14)	(139)
	408	1 669
iii) Informations supplémentaires		
Sommes en espèces versées (encaissées) au titre de ce qui suit :		
Intérêts	328	431
Impôts sur les bénéfices	(4)	(270)
Opérations sans effet sur l'encaisse :		
Acquisitions d'immobilisations comprises dans les créditeurs et charges à payer	11	212
Acquisition d'immobilisations par contrats de location	43	60
Acquisition d'immobilisations par la prise en charge d'obligations de mise hors service incluses dans les créditeurs et charges à payer	28	-

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

15. Engagements

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculés sur un pourcentage des ventes brutes avec plusieurs options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2012	2013	2014	2015	2016	Subséquent
5 064 \$	4 424 \$	3 016 \$	2 133 \$	1 240 \$	1 592 \$

16. Informations à fournir concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont i) de disposer des liquidités nécessaires au financement des projets d'immobilisations ainsi que de ses besoins en fonds de roulement de manière à faciliter sa croissance et ii) de maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché.

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme y compris de la tranche à court terme, des débiteures non garanties convertibles et des capitaux propres. La Société affecte principalement ses capitaux au financement des hausses des éléments hors caisse du fonds de roulement de même qu'aux dépenses en immobilisations liées à l'ajout de nouvelles boutiques, ainsi qu'aux projets de rénovation des boutiques existantes. La Société comble ces besoins de financement au moyen des flux de trésorerie générés à l'interne ainsi que des facilités de crédit déjà en place. Toutefois, au cours du troisième trimestre de 2010, de façon à gérer pro activement ses liquidités, la Société a réalisé un placement de droits et un placement privé de façon simultanée.

Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre.

La Société est soumise à une clause financière restrictive concernant le respect d'un ratio financier en ce qui a trait à la facilité de crédit. Au 29 janvier 2011, la Société était en conformité avec la clause restrictive applicable en vertu de cette facilité de crédit.

Le tableau suivant présente un sommaire des données quantitatives à l'égard du capital de la Société:

Au	29 janvier 2011	30 janvier 2010
	\$	\$
Dette à long terme, incluant la portion à court terme	627	787
Composante passif des débiteures convertibles, incluant la portion à court terme	2 619	3 260
Capitaux propres	12 621	10 068
	15 867	14 115

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques financiers et instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction des ventes, du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations. La Société a une dette à long terme, nécessitant des versements en capital de 1,2 million \$ au cours des douze prochains mois. L'information sur les versements en capital au cours des années subséquentes est présentée aux notes 10 et 11 – Dette à long terme et Composante passif des débetures convertibles. Les créiteurs et les charges à payer sont tous courants.

Risques de change

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. Dans le cadre de ses activités, la Société effectue certaines transactions d'achats de marchandises en devises. La Société gère ce risque grâce à des contrats de change à terme. Au 29 janvier 2011, la Société avait des contrats de change libellés en dollars US d'un montant de 1,5 million \$ (537 000 \$ au 30 janvier 2010) avec des échéances allant jusqu'au 30 septembre 2011 (jusqu'au 31 août 2010 au 30 janvier 2010) et à des taux variant entre 1,017 et 1,05 (1,055 et 1,1725 en 2009). Au 29 janvier 2011, la juste valeur des gains ou pertes non réalisés sur ces contrats de change a été comptabilisée aux résultats et représente une perte de 39 000 \$ (22 000 \$ en 2009). Ces montants ont été comptabilisés sous le poste "Créiteurs et charges à payer". La juste valeur de ces contrats de change représente 1,5 million \$ (571 000 \$ en 2009). Les comptes à payer en dollars US, inclus dans le bilan au 29 janvier 2011, étaient de 4 000 \$ (22 000 \$ au 30 janvier 2010).

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars US au 29 janvier 2011, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du taux de change du dollar US aurait une incidence sur les capitaux propres et le résultat net. Au 29 janvier 2011, une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur du dollar CA par rapport au dollar US, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une augmentation ou une diminution respective de 230 000 \$ des capitaux propres et du résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt repose sur les intérêts gagnés sur son encaisse et ses placements temporaires ainsi que les intérêts payés sur la marge de crédit et le prêt à terme. Les facilités de crédit à court terme décrites à la note 10 ainsi que le prêt à terme portent intérêt à des taux variables, alors que la dette à long terme relative aux obligations découlant de contrats de location acquisition comporte un taux fixe.

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 29 janvier 2011 afin de déterminer l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur les capitaux propres et le résultat net. Au cours de l'exercice 2010, la Société a gagné des intérêts créiteurs de 13 000 \$ et a encouru de frais d'intérêts de 3 000 \$ sur son prêt à terme. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une augmentation de 27 000 \$ ou à une diminution de 14 000 \$ des capitaux propres et du résultat net. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques financiers et instruments financiers (suite)

Juste valeur

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont tous des instruments financiers à court terme et, par conséquent, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des contrats de change est classée selon le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

La juste valeur de la composante passif des débiteurs convertibles ne s'écarte pas de sa valeur comptable de façon importante. La juste valeur est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que la Société estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les différents niveaux.

18. Information sectorielle

La Société considère ses activités de vente au détail comme un seul secteur d'exploitation.

19. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

Conseil d'administration

Paul Delage Roberge ●▲
Président du Conseil
GlobeCorp Tradings Inc.

Joe Marsilli, CA ■
Vice-président, Investissements et finance
Jolina Capital inc.

Nathalie Carrier ■●▲
Présidente,
NC Collections

Hélène F. Fortin, FCA, IAS.A ■●▲
Associée en certification
Cabinet de CA Demers Beaulne

■ *Membre du comité de vérification*
● *Membre du comité de régie d'entreprise*
▲ *Membre du comité de ressources humaines*

Me Pascal DeGuisse
Secrétaire

Siège social

2101-A, rue Nobel
Sainte-Julie (Québec)
Canada
J3E 1Z8

www.bikinivillage.com

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société se tiendra le 26 mai 2011 à 10h00 à l'Hôtel Holiday Inn 900, rue St-Charles est Longueuil (Québec) J4H 3Y2

Conseillers juridiques
BCF S.E.N.C.R.L.

Dirigeants

Yves Simard, CA
Président et chef de la direction

Lise Lahaise
Directrice, Opérations de boutiques

Chantal Létourneau, CGA
Contrôleur

Banquiers

Banque Royale du Canada

Registraire et agent de transferts

Société de fiducie Computershare du Canada

Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Inscription boursière

Bourse de Toronto
Symboles : GBV

Les actionnaires peuvent se procurer la notice annuelle sur le site de SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com

An English version is also available

GROUPE
Bikini Village
 inc.